2022

Mobilisation au sujet de la stratégie relative à l'économie bleue du Canada

Ce que nous avons entendu

Stratégie de l'économie bleue

Votre océan • Votre voix • Votre avenir

Canada

A noter que certaines citations ont été traduites de l'anglais.

Publié par :
Pêches et Océans Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0E6

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2022.
N° de catalogue Fs23-641/2022F-PDF ISBN 978-0-660-39808-2

La présente publication doit être citée comme suit :
Mobilisation pour la Stratégie de l'économie bleue du Canada : Ce que nous avons entendu, Pêches et Océans Canada, mars 2022. 64 p.

Stratégie de l'économie bleue

Votre océan • Votre voix • Votre avenir

Table des matières

Message de la ministre **4**

Aperçu du processus de mobilisation **5**

Statistiques au sujet du processus de mobilisation 6

Positionner l'économie bleue du Canada sur la voie de la croissance et de la réussite **8**

Ce que nous avons entendu... en général **9**

Environnement naturel 12

Science et données 13

Innovation 14

Contexte commercial 15

Finances 16

Accès au marché 17

Contexte réglementaire 18

Garantir croissance et prospérité pour tous **19**

Ce que nous avons entendu... en général **20**

Inclusion, diversité et équité en général 22

Fonctions de gestion et de décision 22

Peuples autochtones 23

Collectivités côtières 26

Équité des genres 27

Équité intergénérationnelle 28

Perfectionnement de la main-d'œuvre et des compétences 29

Distribution équitable des avantages 34

Équité régionale 35

Favoriser la durabilité et la prospérité des secteurs de l'économie bleue, aujourd'hui et à l'avenir **36**

Ce que nous avons entendu... en général **37**

Pêche commerciale 42

Transformation du poisson et des fruits de mer 44

Aquaculture 46

Transport maritime 48

Ports et installations portuaires 50

Construction de navires et d'embarcations 53

Tourisme côtier et maritime 55

Production d'énergie en mer 57

Technologies océaniques 60

Industries océaniques tournées vers l'avenir 62

Leadership du Canada en matière d'économie bleue **63**

Prochaines étapes **64**

Références photographiques éditoriales **64**

Message de la ministre

L'économie bleue du Canada devrait être sans égal. Nous sommes une nation qui compte trois océans et près de 250 000 kilomètres de côtes tentaculaires—plus que n'importe quel autre pays au monde. Près d'un Canadien sur cinq vit dans une collectivité côtière—où les industries océaniques sont un moteur et où les Canadiens gagnent leur vie sur l'eau. Nous abritons également la voie maritime du Saint-Laurent, la baie d'Hudson, les Grands Lacs et d'autres voies navigables emblématiques qui représentent un cinquième de l'eau douce du monde.

Notre économie bleue a un immense potentiel. Ensemble, les industries océaniques du Canada génèrent plus de 30 milliards de dollars par an, ce qui représente pourtant un pour cent de notre PIB national. Avec une stratégie de l'économie bleue, nous pouvons faire mieux. Il s'agira d'un plan visant à rendre plus durables et plus productives les valeurs océaniques qui sont le moteur de nos économies côtières, afin que les collectivités côtières puissent être plus prospères.

La dernière stratégie sur les océans du Canada a été publiée en 2002. Depuis lors, nous avons fait d'énormes progrès en matière de santé, de protection et d'innovation pour les océans. Nous devons les appliquer à notre économie océanique. Tout comme le Canada a besoin d'un plan climatique pour atteindre la carboneutralité, nous avons besoin d'une nouvelle stratégie de l'économie bleue afin de guider les nouveaux investissements fédéraux dans les océans. Si nous ciblons nos actions—sur les trois côtes, dans tous les secteurs océaniques, dans chacun de nos écosystèmes très différents—sur l'objectif qui consiste à régénérer notre vie marine et à restaurer sa biodiversité, nous pouvons exploiter de manière responsable les possibilités économiques qu'un océan sain offre, afin de bâtir des moyens de subsistance plus durables sur nos océans.

Il n'y a jamais eu de meilleur moment pour le Canada pour repenser son avenir bleu, car un océan sain a plus à donner. Un océan en bonne santé peut absorber davantage de gaz à effet de serre. Un océan sain abrite des poissons et une vie marine plus abondants. Un océan sain est un océan sur lequel l'industrie, les travailleurs et nos collectivités peuvent compter, et dont les visiteurs peuvent profiter. L'économie que nous voulons est une économie bleue fiable. Et c'est ce que cette stratégie va créer pour les Canadiens.

L'année dernière, nous avons demandé aux Canadiens d'un océan à l'autre quelle était la meilleure façon d'élaborer une stratégie de l'économie bleue. Nous avons entendu des personnes qui sont les plus proches des océans—des peuples autochtones, des pêcheurs, des scientifiques, et bien d'autres encore. Les Canadiens étaient clairement impatients de transmettre leurs idées, leurs préoccupations et leurs solutions pour développer une économie bleue plus forte et plus durable. Cette mine d'information contribuera à m'informer et guidera, je pense, une approche stratégique, mesurée et coordonnée pour investir de manière responsable dans nos collectivités et nos océans.

J'invite les Canadiens à lire le rapport *Ce que nous avons entendu*, et je remercie tous ceux qui y ont contribué. Vous avez jeté les bases d'une stratégie qui permettra de construire un avenir meilleur—tout en bleu—pour nos océans et pour notre pays.

Cordialement,

L'honorable Joyce Murray, C.P., députée
Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne

Aperçu du processus de mobilisation

En décembre 2019, la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne a reçu le mandat de diriger l'élaboration d'une stratégie exhaustive en matière d'économie bleue pour permettre au Canada de faire croître son économie océanique afin de créer des emplois et des possibilités pour les collectivités côtières, tout en faisant progresser nos objectifs de conservation. Dans le discours du Trône de septembre 2020, on a réitéré l'importance de cette initiative, y compris au chapitre de la réconciliation avec les peuples autochtones.

Pour réaliser ce mandat, il était très important d'entendre directement les commentaires des Canadiens sur la façon dont cette stratégie pourrait optimiser le soutien et la promotion du bien-être des collectivités autochtones et côtières ainsi que la croissance durable de nos secteurs océaniques, tout en protégeant et en enrichissant nos écosystèmes océaniques. Pêches et Océans Canada (MPO) a préparé un document de mobilisation (publié le 8 février 2021) pour définir la façon selon laquelle ces commentaires seraient reçus.

Pendant 158 jours, nous avons discuté avec des partenaires provinciaux, territoriaux et autochtones ainsi qu'avec un large éventail de Canadiens qui participent aux secteurs océaniques, aux initiatives environnementales et de justice sociale, au milieu universitaire, à la science et à la recherche et au développement. En outre, nous avons encouragé tous les Canadiens à nous faire part de leur point de vue en répondant aux questions du sondage en ligne ou en nous envoyant des observatrices écrites.

Dans le cadre de notre processus de mobilisation, diverses tables rondes et réunions en ligne ont été organisées par le MPO, en partenariat avec plusieurs autres ministres, secrétaires parlementaires et hauts fonctionnaires. Une approche pangouvernementale a été adoptée, comprenant à la fois des réunions à l'échelle nationale et régionale, pour veiller à ce que le gouvernement puisse connaître le point de vue de plusieurs partenaires et intervenants. Parmi les ministères et organismes qui ont pris part à ce processus, notons : Innovation, Sciences et Développement économique Canada, Transports Canada, Ressources naturelles Canada, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, Femmes, Égalité des genres et Développement économique rural, Petite Entreprise, Promotion des exportations et Commerce international ainsi que les organismes de développement régional. En outre, plusieurs organismes ont également organisé leurs propres séances de mobilisation au sujet de l'économie bleue, notamment : l'Université Memorial de Terre-Neuve-et-Labrador, l'Ecology Action Centre, SeaChoice, *Students on Ice* et la Vancouver Island Economic Alliance.

Les participants aux différentes séances de mobilisation ont pu discuter de sujets, d'industries et d'intérêts régionaux précis, tout en écoutant ce que les différents ordres de gouvernements et les représentants de divers groupes, industries et collectivités avaient à dire. Compte tenu du large éventail de participants, tout le monde a pu tirer parti de points de vue divers et parfois même divergents.

La réponse aux activités de mobilisation au sujet de l'économie bleue a été incroyable. De toute évidence, les Canadiens s'intéressent au développement d'une économie bleue durable et inclusive pour l'avenir. Nous sommes ravis de présenter un aperçu des commentaires que nous avons reçus par l'entremise du présent rapport de type « *Ce que nous avons entendu* ».

Les ministres et les fonctionnaires ont pris connaissance des différents points de vue, suggestions et défis exprimés par les Canadiens qui ont pris part aux tables rondes virtuelles et qui ont répondu au sondage en ligne. Un certain nombre de citations mises en évidence tout au long du présent document font état de certains des points soulevés pendant le processus de mobilisation.

Le présent rapport a été organisé de manière à suivre (dans la mesure du possible) la structure du document de mobilisation au sujet de la stratégie relative à l'économie bleue, tout en approfondissant les principaux thèmes et consensus, notamment :

- les **possibilités et les obstacles** en lien avec le positionnement de notre économie bleue sur la voie de la croissance et de la réussite
- l'**inclusion et la diversité** afin de garantir croissance et prospérité pour tous
- la **durabilité et la prospérité** des secteurs de l'économie bleue, aujourd'hui et à l'avenir

Ces commentaires guideront l'élaboration de notre stratégie relative à l'économie bleue, en plus d'orienter les activités et les investissements liés à notre économie bleue pour les années à venir. Ils contribueront également à déterminer comment nous travaillons avec nos partenaires provinciaux, territoriaux et autochtones pour atteindre les objectifs qui touchent d'autres administrations ou qui sont dirigés par d'autres administrations.

Statistiques au sujet du processus de mobilisation

Nos activités de mobilisation ont commencé le 8 février 2021 avec le lancement du site Web **canada.ca/economiebleue**, la publication de notre **document de mobilisation** et la première semaine de **tables rondes** ministérielles. »

Le document de mobilisation au sujet de la stratégie relative à l'économie bleue comporte 90 questions. Dans le **sondage en ligne**, ces questions ont été regroupées en 18 sujets pour permettre aux Canadiens de donner leur point de vue sur certains domaines d'intérêt. Au total, 466 réponses ont été reçues par l'entremise du sondage et du site Web.

La période de mobilisation a duré **158 jours** et a pris fin le 15 juin 2021. Pendant ce temps, **40 tables rondes** ont été organisées, en plus du processus de mobilisation sectorielle et régionale ciblée auquel plus de 1 614 participants ont pris part, y compris 223 Autochtones et 318 femmes. Nous avons également reçu plus de 125 observations écrites.

> *Le moment est très bien choisi pour élaborer une stratégie relative à l'économie bleue.*

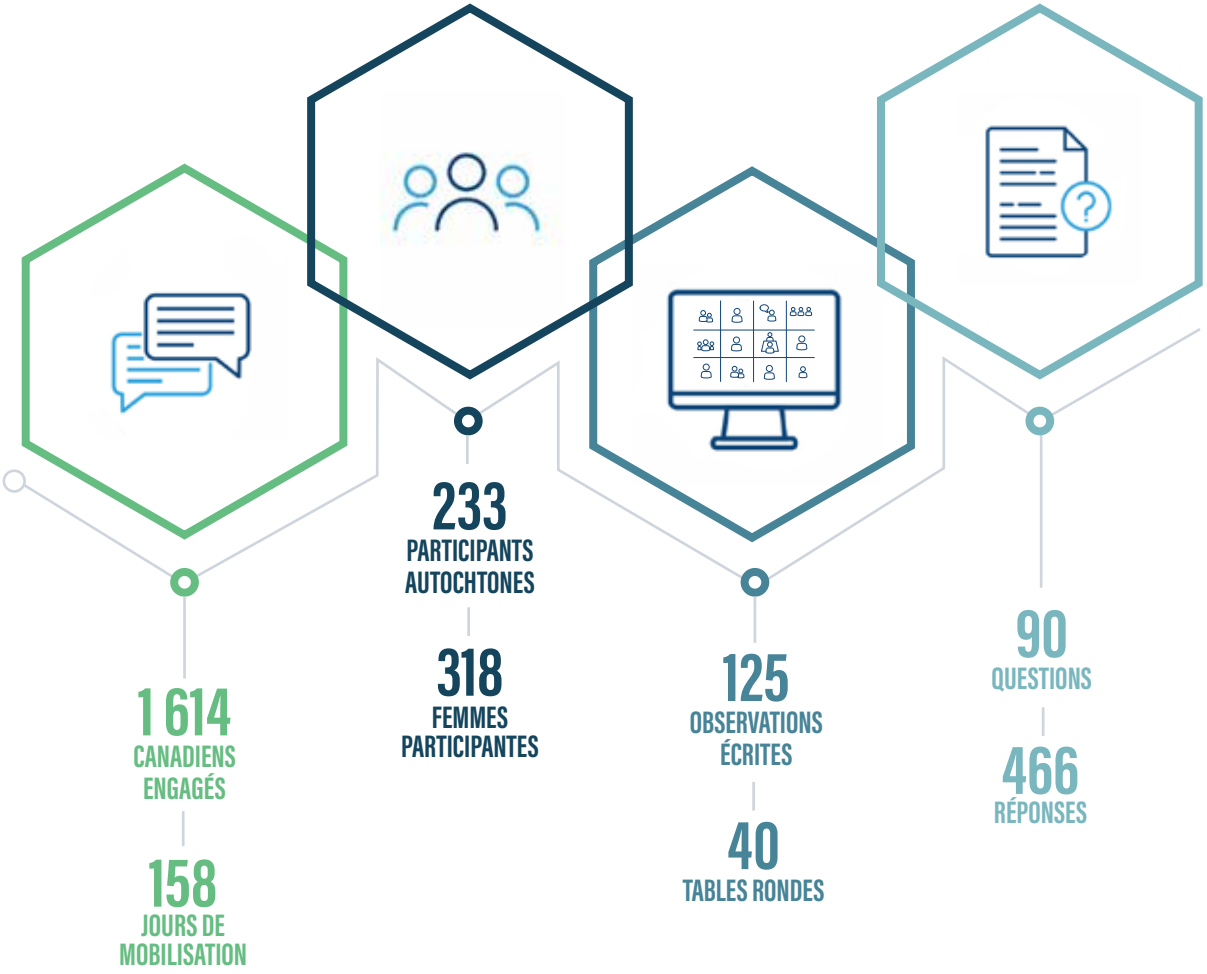
1 614
CANADIENS ENGAGÉS
158
JOURS DE MOBILISATION
233
PARTICIPANTS AUTOCHTONES
318
FEMMES PARTICIPANTES
125
OBSERVATIONS ÉCRITES
40
TABLES RONDES
90
QUESTIONS
466
RÉPONSES

Positionner l'économie bleue sur la voie de la croissance et de la réussite

Nous devons prendre un peu de recul pour examiner ce qui nous rend vraiment uniques et en tirer parti.

En prenant appui sur la science, le Canada peut se mettre en mode solution pour faire face aux enjeux liés aux changements climatiques, à la santé des océans et à la durabilité.

Stimuler l'innovation en faisant du Canada un client-catalyseur…

Pour pouvoir faire des pas de géant, notre vision de l'infrastructure doit changer.

Nous devons nous tourner vers l'avenir de […] l'industrie et nous préparer à la façon dont celle-ci fonctionnera.

L'économie bleue du Canada est complexe. Elle touche toutes les facettes d'un environnement naturel dynamique—source de nourriture ainsi que de régulation du carbone et du climat—qui soutient une abondance de vie, y compris celle des Canadiens. L'économie bleue évolue également dans un contexte commercial qui se caractérise par des intérêts divergents, des exigences d'accès au marché en constante évolution, des technologies nouvelles et émergentes ainsi que des règlements divers. Parallèlement, elle touche plusieurs ordres de gouvernement et dépend des paramètres des accords internationaux.

Ci-dessous se trouvent les enjeux de portée générale liés à notre économie bleue qui sont présentés dans le document de mobilisation :

- Environnement naturel
- Science et données
- Innovation
- Contexte commercial
- Finances
- Accès au marché
- Contexte réglementaire

Dans notre document de mobilisation, chacun de ces enjeux est examiné en profondeur et un certain nombre de questions sont posées aux Canadiens. Ces enjeux ont également été abordés à chacune de nos tables rondes, y compris celles axées sur l'environnement, l'économie de conservation et l'innovation.

Ce que nous avons entendu... en général

Les Canadiens qui ont pris part à nos activités de mobilisation sont d'avis que pour favoriser la croissance et la réussite de notre économie bleue, il est nécessaire de comprendre et de traiter les enjeux de portée générale dont il est question dans le document de mobilisation.

Nous avons surtout entendu que nos océans et nos ressources marines doivent être en bonne santé pour pouvoir soutenir une économie bleue. Pour atteindre cet objectif, il a été recommandé d'accorder de l'importance à l'environnement naturel en prenant des mesures visant à protéger, à conserver, à rétablir et à reconstruire nos ressources marines et côtières, ainsi qu'à préserver la santé de nos océans, ce qui favorisera une croissance durable.

> *Nous devons reconnaître que cette économie provient de l'environnement et que la seule façon de la faire croître est de favoriser le développement des écosystèmes et de commencer.*

Nous avons entendu à maintes reprises que la stratégie relative à l'économie bleue et les mesures que nous prenons pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter sont interreliées. De nombreuses personnes ont souligné que la stratégie doit refléter le plan climatique renforcé du Canada, le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques ainsi que nos engagements internationaux à l'égard de la santé des océans et du développement durable en général.

Nous avons également entendu qu'il faut prendre en compte la valeur totale de nos océans, puisque la mesure de l'économie bleue va bien au-delà de la croissance de l'emploi et du produit intérieur brut (PIB). Elle comprend aussi la valeur sociale, culturelle, environnementale et récréative, ainsi que le bien-être humain.

> *La sous-évaluation des services offerts par les écosystèmes marins a été considérée comme un défi important de notre époque par le groupe d'experts de haut niveau sur les océans et [...] le Dasgupta Review.*

L'importante de l'échange de données et de connaissances pour éclairer les facteurs mentionnés ci-dessus a été soulignée à chaque table ronde et dans de nombreuses observations écrites. Plus particulièrement, nous avons entendu qu'il est urgent de relier et d'harmoniser toutes les sources de données sur les ressources marines et océaniques, y compris les connaissances autochtones et locales, afin de déterminer les lacunes, le cas échéant. Nous avons également entendu parler de l'importance de rendre les données conviviales et accessibles afin d'informer le secteur de l'innovation et les secteurs émergents et d'améliorer le processus décisionnel. En outre, il a été recommandé d'outiller les peuples autochtones, les pêcheurs et les autres habitants de nos régions côtières afin qu'ils puissent continuer à recueillir et à diffuser des données, tout en investissant dans d'autres activités scientifiques de collaboration.

> *Nous sommes nombreux à avoir des intérêts communs, mais nous ne sommes pas conscients les uns des autres.*

La collaboration, les partenariats et le réseautage ont été fortement encouragés tout au long du processus de mobilisation en tant que moyen de respecter les connaissances autochtones et les méthodes scientifiques occidentales et de faciliter l'accès aux connaissances et aux données non exclusives. Nous avons également entendu qu'une telle approche est requise pour trouver des solutions novatrices, créer un environnement commercial concurrentiel et améliorer la réglementation de l'industrie.

Le Canada a besoin d'innovation et d'action, y compris des efforts concertés pour faire progresser de façon radicale notre façon de récolter de la nourriture, de produire de l'énergie, de transporter des marchandises, de fournir des services et de faire passer à l'ère numérique les industries traditionnelles.

Il a été mentionné à plusieurs reprises que l'innovation ainsi que la recherche et le développement de nouvelles technologies sont essentiels à l'atteinte des objectifs de l'économie bleue, c'est à dire : des océans en santé et une croissance économique durable. Nous avons entendu que les innovations vont aider nos secteurs à améliorer leur efficacité opérationnelle, ce qui leur permettra de devenir plus concurrentiels et d'améliorer leur résilience aux chocs externes. Nous avons également entendu très clairement que la résilience des entreprises et des collectivités est étroitement liée à des infrastructures modernes, fiables et résilientes. Cela comprend notamment les infrastructures de base dans l'Arctique, dans le Nord canadien et dans d'autres collectivités côtières éloignées, comme des installations portuaires sécuritaires, des systèmes d'aide à la navigation sûrs et une connexion Internet fiable.

Pendant nos tables rondes, nous avons entendu que l'innovation stimule la croissance des petites et moyennes entreprises (PME), qui sont essentielles pour l'avenir des grands secteurs océaniques et constituent une voie d'accès aux nouveaux secteurs de l'économie bleue. Nous avons également entendu plusieurs idées sur la façon dont le gouvernement peut soutenir ces entreprises. Il a notamment été suggéré d'agir comme client pendant les premières étapes de développement, d'offrir un meilleur accès aux programmes gouvernementaux et aux prêts en capital ainsi que d'améliorer nos processus d'approvisionnement pour qu'ils suivent le rythme de l'innovation et que les PME y aient accès plus facilement.

Par l'entremise de cette stratégie, nous devons créer une marque océanique nationale solide et uniforme pour le Canada, qui contribuera à la fierté nationale et mettra en lumière nos réussites, notre croissance et notre potentiel dans les secteurs océaniques en attirant de nouveaux marchés et investissements et en démontrant notre leadership à l'échelle mondiale.

Nous avons entendu que l'accès aux programmes de financement du gouvernement, aux prêts en capital et aux capitaux propres n'est pas seulement un problème pour les entreprises en démarrage et les PME; il s'agit également d'une question urgente pour les entreprises autochtones et les grandes entreprises des secteurs océaniques. Des idées (p. ex. le financement bleu, qui pourrait soutenir le développement de la technologie bleue ou d'un fonds de capital de risque pour les océans) ont été examinées pendant nos activités de mobilisation. Nous avons également entendu qu'un processus décisionnel uniforme et une certitude réglementaire au sein du gouvernement sont nécessaires pour soutenir des investissements plus importants dans l'innovation, le perfectionnement de la main-d'œuvre et la diversification des activités commerciales.

En outre, nous avons entendu que la diversification et la production à valeur ajoutée peuvent aider les secteurs de l'économie bleue à conserver et à développer leurs marchés, y compris à l'échelle nationale. On nous a également parlé de l'importance d'aider les secteurs à accueillir des visiteurs et des clients internationaux dans nos entreprises et nos collectivités côtières, en plus de permettre à nos réseaux de transport maritime de transporter nos produits manufacturés au Canada et ailleurs dans le monde.

Tout au long de nos activités de mobilisation, nous avons régulièrement entendu que le Canada doit assumer pleinement son identité océanique et trouver des moyens de raconter son histoire océanique à l'échelle nationale et internationale. Les secteurs des pêches et de l'aquaculture, par exemple, ont demandé qu'un « champion » du gouvernement soit nommé pour soutenir et promouvoir leurs industries. Bien que différentes options aient été suggérées en fonction des structures et des rôles gouvernementaux existants et potentiellement nouveaux, on nous a dit que la stratégie canadienne relative à l'économie bleue a besoin, à tout le moins, d'une meilleure planification intégrée ou d'une « réflexion commune » entre les entités gouvernementales concernées, y compris d'autres ordres de gouvernement.

Rien de tout cela ne fonctionnera sans un cadre réglementaire pour l'industrie.

Nous avons également entendu que le contexte réglementaire de l'économie bleue du Canada doit être uniforme dans toutes les administrations afin de soutenir un processus décisionnel fiable et de s'assurer que les règlements sont agiles et tiennent compte de l'innovation et des secteurs émergents. De plus, on nous a dit que nos politiques doivent refléter les objectifs en matière d'inclusion, de diversité et d'équité pour veiller à ce que les Autochtones, les groupes sous-représentés et les collectivités côtières de partout au Canada puissent tirer parti des océans et de leurs ressources.

Selon les participants, les **principaux obstacles** au développement d'une économie bleue durable sont les suivants :

- les effets des changements climatiques et des pratiques non durables
- les infrastructures désuètes ou vieillissantes et le manque d'infrastructures pour soutenir une économie bleue moderne
- les difficultés des secteurs à adopter de nouvelles technologies et à s'adapter à celles-ci
- les difficultés des secteurs à attirer des travailleurs et des investisseurs
- les difficultés des secteurs à accéder aux programmes de financement et aux processus d'approvisionnement du gouvernement
- le manque d'accès au capital
- le manque de données pour orienter le processus décisionnel
- les règlements désuets et le manque d'uniformité des politiques et du processus décisionnel
- les perceptions erronées de certains Canadiens à propos de certains secteurs ou l'absence d'acceptabilité sociale
- le manque de vision et d'ambition à long terme pour la coordination gouvernementale

Nous avons également obtenu des précisions sur les **mesures** que la stratégie relative à l'économie bleue devrait établir afin que les gouvernements et autres puissent remédier à ces obstacles. Les mesures recommandées sont énumérées sous chaque thème dans les sections suivantes.

Sans poissons sauvages, il n'y a pas d'économie bleue.

La protection et la régénération [...] de l'environnement [devraient] être la priorité absolue de la stratégie, ce que nous pouvons mesurer par la viabilité et l'amélioration de toutes les choses, vivantes ou non.

Nous ne pouvons pas espérer que l'océan nous en donne plus, tant que nous n'aurons pas inversé les tendances à la baisse.

Le lien entre un océan en bonne santé et l'économie est très puissant : un océan dont la santé se détériore ne peut pas soutenir ces activités.

L'économie bleue du Canada et sa croissance future dépendent de la santé des océans. Le rôle central de l'environnement naturel dans l'économie bleue est un message fondamental dont **tous** les participants à nos tables rondes et à nos autres activités de mobilisation nous ont fait part. Le rôle clé des peuples autochtones à titre de gardiens de l'environnement naturel, y compris en partenariat avec des groupes non autochtones, a également été souligné pendant nos séances de mobilisation et dans les observations écrites que nous avons reçues. En outre, nous avons reçu de la part de plus de 20 organisations non gouvernementales du domaine de l'environnement un ensemble de principes écologiques pour une stratégie durable en matière d'économie bleue, y compris des mesures clés pour réaliser chaque principe, et plus de 5 000 Canadiens ont signé la pétition d'Oceana Canada, qui demande au gouvernement d'agir pour rétablir les populations de poissons décimées.

Dans l'ensemble, le principal message que nous ont transmis les Canadiens qui ont participé à nos activités de mobilisation est le suivant : il faut **accorder de la valeur à notre environnement naturel** dans la stratégie relative à l'économie bleue.

Pour ce faire, on nous a recommandé de réaliser ce qui suit :

- **utiliser la planification spatiale marine pour orienter la prise de décisions**
- **prendre en compte la valeur totale des océans et de leurs ressources**
- **investir dans des solutions naturelles et basées sur les océans afin de remédier aux effets des changements climatiques**
- **investir dans la science et la collecte de données**
- **renforcer le rôle des Autochtones dans la surveillance de l'environnement, la gouvernance et la gestion des ressources, notamment par l'entremise du Programme des gardiens autochtones**
- **harmoniser la stratégie relative à l'économie bleue avec les engagements et les objectifs nationaux et internationaux du Canada en matière de changements climatiques, de croissance propre et de développement durable**
- **accélérer les mesures visant à conserver, à protéger, à restaurer et à reconstruire les écosystèmes marins, y compris les stocks de poissons sauvages et d'autres ressources aquatiques**
- **reconnaître l'économie de conservation comme une possibilité liée à l'économie bleue**

La science occidentale et le savoir autochtone doivent être considérés comme des synonymes afin de prendre les meilleures décisions possible pour le gouvernement, l'industrie et les collectivités.

Ce qui se mesure se gère.

La recherche est un catalyseur du développement économique.

En l'absence de connaissances adéquates pour prendre des décisions en temps réel, nous ne pourrons pas nous appuyer sur l'économie bleue.

Les biens communs en matière de connaissance et de culture, comme les données ouvertes, la recherche scientifique, Internet et les bibliothèques gratuites, font partie de la richesse commune.

Les données recueillies grâce à des observations, des mesures et des prévisions océaniques continues facilitent l'exploitation de la plupart des secteurs de l'économie bleue du Canada. Les données, les renseignements et les connaissances nous aident à comprendre les effets des pratiques économiques, des activités de transport et des changements climatiques.

Le Canada est un chef de file reconnu de l'observation et de la recherche océaniques. Pendant nos activités de mobilisation, nous avons appris que les Canadiens veulent conserver leur statut de chef de file dans ces domaines, ce qui nécessite la connectivité, l'interopérabilité et la validation des données entre les groupes et les personnes qui les recueillent. Nous avons également appris que le Canada possède des données et des renseignements qui seraient plus utiles s'ils étaient rassemblés sur des plateformes communes et rendus accessibles. Les participants à chacune de nos tables rondes ont souligné l'importante des données et des connaissances provenant de sources multiples pour orienter la prise de décisions et améliorer les opérations courantes et la compétitivité de l'économie océanique.

Pour faire **progresser davantage l'observation des océans, la collecte de données et la recherche scientifique de calibre mondial**, on nous a recommandé de réaliser ce qui suit :

- **encourager le réseautage, la collaboration et les partenariats afin de renforcer l'interopérabilité, la convivialité et l'application de l'échange de données, de renseignements et de connaissances**
- **investir dans des outils novateurs pour la collecte et l'échange de données**
- **soutenir la collecte de données (scientifiques ou non) par les peuples autochtones, les pêcheurs, les pilotes maritimes et les citoyens**
- **tirer parti des forces actuelles du Canada en ce qui a trait à l'observation des océans et à la technologie des détecteurs marins**
- **combler les lacunes en matière de données, de renseignements et de connaissances en investissant dans la science ainsi que dans la collecte et l'analyse de données**

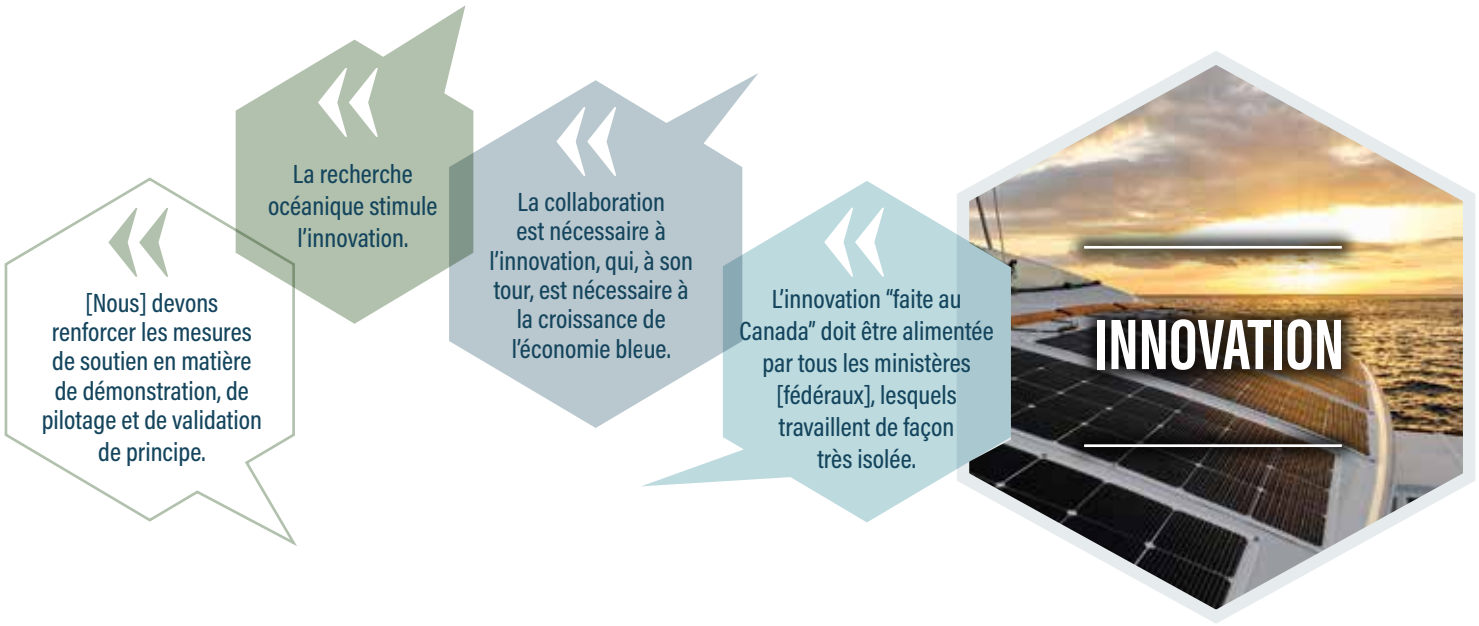

L'innovation océanique est un moteur important de croissance économique et une source d'emplois bien rémunérés partout au Canada. Les innovations modifient les modèles d'affaires des secteurs océaniques et favorisent l'utilisation durable des ressources, tout en créant des gains d'efficacité et de productivité. En outre, elles permettent aux secteurs océaniques de mieux s'adapter aux effets des changements climatiques, tout en les aidant à réduire leur empreinte carbone et leur incidence sur les écosystèmes marins.

Dans le cadre de nos activités de mobilisation, nous avons entendu que **le Canada possède un certain nombre d'atouts** dont il peut tirer parti pour répondre aux besoins environnementaux et opérationnels, notamment :

- un bassin de talents hautement qualifiés dans les domaines de la recherche et du développement, de l'innovation et de la science
- une capacité de développement de technologies océaniques, Oceans Network Canada et des centres d'innovation, comme la Supergrappe de l'économie océanique
- un environnement côtier et océanique exceptionnel qui laisse place aux innovations
- de vastes connaissances autochtones et locales

Pour **trouver des solutions novatrices et faire progresser la modernisation des entreprises**, on nous a recommandé de tirer parti de nos atouts en matière d'innovation.

En outre, on nous a recommandé de réaliser ce qui suit :

- **élargir le soutien offert aux PME, surtout aux étapes de la démonstration et de la commercialisation**
- **veiller à ce que les entreprises puissent accéder aux programmes de financement et aux processus d'approvisionnement du gouvernement**
- **encourager la collaboration et le réseautage entre les innovateurs et les secteurs, y compris les établissements postsecondaires de recherche et de développement**
- **tirer parti des technologies existantes et faciliter le développement et l'adoption de nouvelles technologies**
- **utiliser des approches réglementaires souples qui facilitent l'innovation et la prise de décisions en temps opportun**
- **favoriser l'émergence de la prochaine génération de talents et le développement de compétences dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM)**

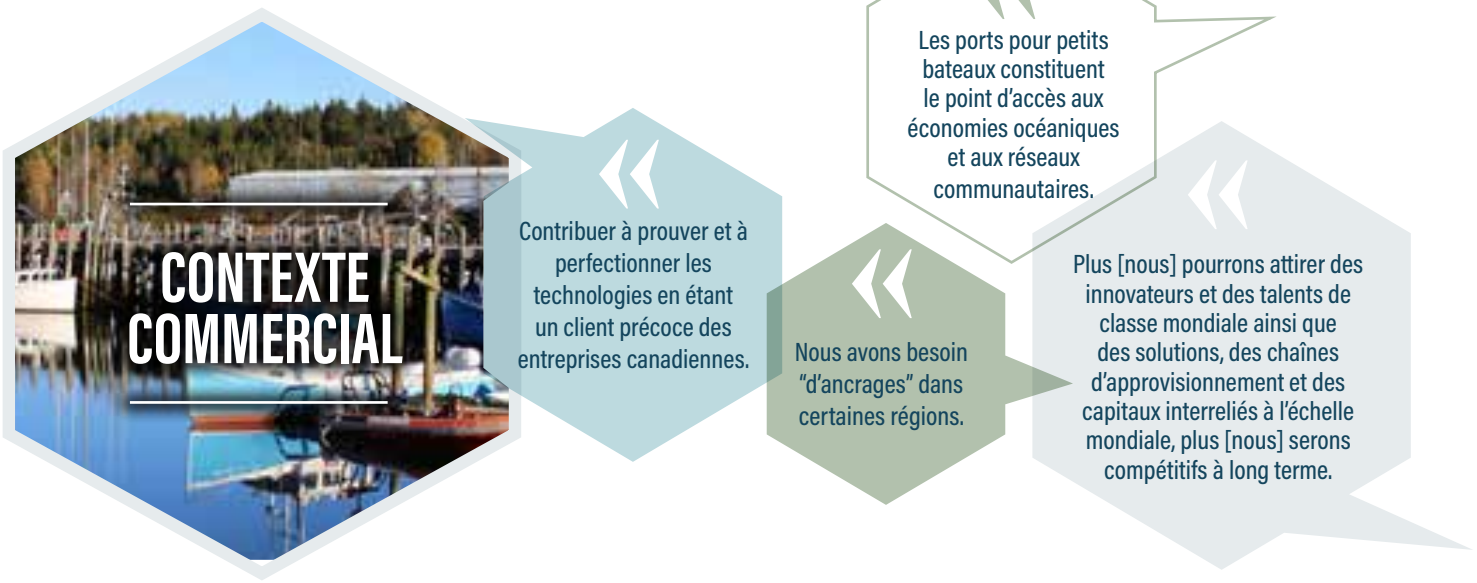

Il y a un consensus sur le fait que le contexte commercial des secteurs de l'économie bleue du Canada est influencé par les événements et les tendances qui touchent l'économie mondiale. La pandémie de COVID-19 est un bon exemple d'événement mondial ayant mis en évidence les vulnérabilités des modèles d'affaires de certains secteurs. En outre, on s'attend à ce que les tendances futures telles que la croissance de la population mondiale et l'évolution rapide des changements climatiques et technologiques continuent de façonner les besoins des entreprises de tous les secteurs de l'économie bleue.

Au cours de nos activités de mobilisation, nous avons entendu que la stratégie relative à l'économie bleue doit permettre la **création d'un milieu commercial qui favorise la concurrence, la stabilité opérationnelle et la résilience à long terme**.

Pour ce faire, on nous a recommandé de réaliser ce qui suit :

- **établir des règlements robustes et souples**
- **améliorer l'accès aux prêts et au capital**
- **faciliter l'accès aux talents**
- **aider les industries à adopter des technologies avancées**
- **promouvoir les forces actuelles du Canada dans les secteurs océaniques**
- **investir dans des infrastructures modernes, fiables et résilientes**
- **remédier aux déficits d'infrastructures dans les régions éloignées, comme l'Arctique canadien**
- **renforcer le soutien offert aux nouvelles entreprises et aux PME**
- **encourager la collaboration et le réseautage entre les secteurs**

« Rassembler les entreprises et les investisseurs de l'économie bleue par l'entremise de la planification de l'espace marin.

Les mécanismes de financement de l'économie bleue doivent être souples, collaboratifs et adaptables.

Les nouvelles entreprises ont besoin de fonds pour pouvoir accéder à de nouveaux marchés à l'aide de démonstrations à distance.

Soyez ambitieux, soyez pertinent, soyez innovant, et le financement suivra.

Pendant nos activités de mobilisation, nous avons demandé aux Canadiens de nous donner leur avis sur ce que nous pourrions faire pour améliorer le financement du secteur privé au sein de l'économie bleue afin qu'il reflète une saine gérance environnementale, comme le « financement bleu » qui aide à rétablir et à protéger l'environnement marin, tout en soutenant des activités économiques durables liées aux océans.

En réponse, nous avons entendu que le Canada manque de possibilités d'investissements privés pour les secteurs de l'économie bleue et que l'accès au capital est une question urgente pour les nouvelles entreprises, les PME, les entreprises autochtones ainsi que certaines industries de plus grande envergure.

Pour améliorer l'accès des secteurs aux prêts et aux capitaux propres, on nous a recommandé de réaliser ce qui suit :

- **démontrer l'appui du gouvernement aux entreprises en démarrage et aux PME en intégrant l'innovation et les nouvelles technologies dès les premières étapes**
- **garantir l'accès aux programmes de financement et aux mesures de soutien en capital du gouvernement**
- **garantir la collaboration du gouvernement et d'autres partenariats**
- **favoriser la création d'un milieu commercial concurrentiel et résilient**
- **offrir une plus grande certitude aux secteurs par l'entremise d'un processus décisionnel et de règlements uniformes afin de permettre des investissements à long terme**
- **faciliter la création d'outils, comme des obligations bleues, un fonds pour les technologies bleues ou un fonds de capital de risque pour les océans**

La stratégie relative à l'économie bleue devrait encourager la consommation de fruits de mer au pays.

La traçabilité "du bateau à l'assiette" est un moyen d'améliorer le rendement économique des activités actuelles.

Nous devons devenir de meilleurs raconteurs.

Le gouvernement devrait partager le même message que l'industrie pendant les salons professionnels.

L'économie mondiale continue de faire face aux défis liés à la pandémie de COVID-19 et de s'efforcer de s'en remettre. Pendant nos activités de mobilisation, nous avons entendu que les secteurs océaniques ont été fortement touchés par la pandémie, et nous avons appris comment ils se sont mobilisés pour poursuivre leurs activités. Nous avons également appris que, bien que les mesures telles que le développement des marchés nationaux et locaux se soient avérées utiles, elles n'ont pas été suffisantes pour soutenir tous les secteurs de l'économie bleue.

La plupart des participants nous ont dit que le commerce et les investissements internationaux demeureront les principaux moteurs de l'économie du Canada.

Pour **conserver et renforcer l'accès au marché** des secteurs de l'économie bleue à court et à long terme, on nous a recommandé de réaliser ce qui suit :

- **améliorer la façon dont le Canada commercialise ses secteurs océaniques à l'échelle nationale et internationale**
- **tirer parti de l'« image de marque du Canada » dans le cadre de la commercialisation des sec teurs océaniques, puisque celle-ci est bien reconnue sur les marchés d'exportation**
- **soutenir et développer les marchés nationaux créés pendant la pandémie de COVID-19**
- **reconstruire, diversifier et élargir les marchés d'exportation**
- **permettre aux secteurs d'attirer des visiteurs et des clients internationaux**
- **faire du transport maritime le principal mode de transport des marchandises exportées**
- **nommer des « champions » fédéraux de l'industrie pour les secteurs des pêches et de l'aquaculture**

Nous devons parler de la gestion humaine des océans, et pas seulement de la gestion des océans.

S'assurer que les mesures d'un ministère ne nuisent pas à celles d'un autre.

Le Canada a besoin de lois et de règlements solides pour faire respecter les plans d'aménagement de l'espace marin, lutter contre les changements climatiques et gérer les questions actuelles relatives aux océans.

Encourager et mettre en place des processus pour améliorer la collaboration entre les organismes de réglementation, notamment en ce qui concerne la planification de l'espace marin.

Nous avons besoin de règlements novateurs, et non de vieux règlements "remâchés".

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Plusieurs des secteurs actuels de l'économie bleue sont soumis à des plans de gestion des océans et à des cadres réglementaires propres à l'industrie qui visent à favoriser le développement, l'innovation et la confiance à long terme des investisseurs, tout en assurant la protection et la durabilité de l'environnement. Pendant nos activités de mobilisation, les secteurs de l'aquaculture et de la production d'énergie en mer nous ont dit que les règlements actuels ne favorisent ni la prévisibilité ni la certitude de leurs opérations. Ces secteurs ainsi que d'autres nous ont également dit que les décisions ne sont souvent pas uniformes entre les régions et que les facteurs qui orientent la prise de décisions manquent de transparence. Qui plus est, nous avons entendu à **de nombreuses** reprises que les règlements du Canada sont désuets, lents à s'adapter et trop compliqués.

Le contexte réglementaire de chaque secteur océanique est expliqué plus en détail dans la troisième partie du présent rapport. Dans l'ensemble, on nous a dit que le Canada a besoin de lois et de règlements solides et modernisés, y compris la *Loi sur les océans*, afin d'assurer l'exécution des plans de planification spatiale marine et de gérer les problèmes actuels liés aux océans à l'aide de la planification spatiale marine.

Pour établir **des règlements, des politiques et des processus décisionnels robustes et souples** qui appuieront la croissance de l'économie bleue, on nous a recommandé de réaliser ce qui suit :

- **combler les lacunes dans les règlements afin d'offrir une grande certitude aux secteurs actuels et émergents**
- **utiliser des approches réglementaires souples qui facilitent l'innovation et la prise de décisions en temps opportun, tout en évitant d'imposer un fardeau administratif excessif**
- **utiliser des outils de planification intégrée à l'échelle du gouvernement et cesser de travailler chacun de son côté**
- **utiliser des données actualisées (scientifiques ou non) pour éclairer la prise de décisions**
- **harmoniser les politiques afin d'atteindre l'équité régionale et de laisser place à une plus grande uniformité entre les secteurs**
- **utiliser la planification spatiale marine comme un outil, et ce, de façon inclusive et transparente**

Garantir croissance et prospérité pour tous

« Nous ne pouvons pas présumer que l'équité se produira d'elle-même; nous avons besoin d'un effort concerté pour y arriver.

« En ce moment, nous sommes sur une bonne lancée, et si ça continue, les jeunes vont suivre.

« Pour que la stratégie relative à l'économie bleue soit une réussite, elle doit comporter un volet autochtone qui couvre l'ensemble des compétences et de la formation – des connaissances de base aux carrières, en passant par les emplois.

« La diversité des genres et des cultures améliore la croissance économique.

L'économie bleue du Canada a le potentiel de créer de nouvelles possibilités de croissance et de prospérité durables. Nous avons également la possibilité de « rebâtir en mieux » après la pandémie afin que davantage de Canadiens puissent tirer parti de ces possibilités et de leurs avantages, en particulier les peuples autochtones et les autres groupes sous-représentés dans les secteurs de l'économie bleue.

Dans notre document de mobilisation, nous avons déterminé les trois principales façons dont la stratégie relative à l'économie bleue pourrait améliorer la prospérité et l'inclusion dans les secteurs océaniques du Canada :

- promouvoir la participation des peuples autochtones
- déterminer et surmonter les obstacles à une croissance inclusive
- perfectionner la main-d'œuvre et les compétences nécessaires

Pendant nos tables rondes et nos réunions, nous avons également discuté de l'optimisation de la main-d'œuvre actuelle et de la création d'un bassin de talents pour les besoins futurs en matière d'emploi dans les secteurs de l'économie bleue. Cela comprend notamment des discussions avec des groupes et des dirigeants autochtones des trois régions océaniques, ainsi que des discussions avec des femmes et des jeunes. Les participants à d'autres tables rondes sectorielles et thématiques ont également signalé l'importance de l'inclusion et de la diversité pour l'économie bleue du Canada.

En outre, les Canadiens ont été invités à répondre à plus de 20 questions en ligne à ce sujet, afin que nous puissions entendre un large éventail de points de vue sur la façon d'accroître la participation des groupes sous-représentés et de bâtir la main-d'œuvre et le bassin de talents nécessaires à notre économie bleue.

Ce que nous avons entendu... en général

Les personnes que nous avons consultées s'entendent pour dire que l'amélioration de l'inclusion et de la diversité dans les secteurs océaniques est essentielle à la création d'une économie bleue durable et résiliente.

Il faut harmoniser les objectifs de la stratégie relative à l'économie bleue afin que tous les Canadiens puissent en profiter.

Nous avons surtout entendu que l'établissement de notre stratégie relative à l'économie bleue est une occasion importante de faire progresser la réconciliation entre le Canada et les peuples autochtones. Nous avons également entendu que les groupes, les collectivités et les gouvernements autochtones veulent participer davantage à l'économie bleue en protégeant et en restaurant les environnements marins ainsi qu'en améliorant et en diversifiant les possibilités économiques fondées sur les océans, conformément à leurs priorités et à leurs valeurs.

Les collectivités autochtones et les collectivités côtières non autochtones dépendent souvent d'une gamme limitée d'activités économiques qui se déroulent dans ou sur nos océans, ou à proximité de ceux-ci. Ce point a été soulevé à de nombreuses tables rondes et dans de nombreuses observations écrites. Nous avons également entendu que les activités liées aux océans qui sont réalisées dans les eaux avoisinantes ne profitent pas toujours à ces collectivités.

C'est en établissant des relations constructives et attentionnées entre les gouvernements, les peuples autochtones et les différents partenaires que nous pourrons accroître la participation des Autochtones.

Certains groupes ont souligné que l'équité sociale (c.-à-d. l'absence de répartition injuste et inévitable des coûts et des avantages) et la justice sociale devraient être au coeur de l'économie bleue. Il a été recommandé que les gouvernements fassent un effort pour s'assurer que tous les participants aux pêches du Canada ont une compréhension commune des politiques et des procédures en matière d'inclusion.

La gouvernance inclusive offre aux collectivités la possibilité de définir ce qu'elles veulent et la façon dont les activités devraient être gérées.

Les personnes que nous avons consultées ont souligné que, conformément à certains travaux de recherche, l'amélioration de l'équité des genres dans les secteurs de l'économie bleue peut favoriser la durabilité maritime et l'innovation technologique, tout en créant de nouveaux marchés et des possibilités d'emploi. Les participants à nos activités de mobilisation ont également souligné que les femmes et les jeunes pourraient agir comme des agents de changement positif afin de favoriser l'innovation dans les collectivités côtières et éloignées. Toutefois, on nous a rappelé que chaque secteur océanique fait face à différents problèmes en matière d'inclusion et de diversité et qu'il n'existe donc pas de solution universelle.

Les jeunes n'envisagent pas toujours de faire carrière dans l'économie bleue et ne sont pas non plus conscients des nombreuses possibilités d'emploi liées aux technologies émergentes qui s'offrent à eux dans les secteurs océaniques. Cette problématique a été soulignée dans notre document de mobilisation et a fait l'objet de discussions lors de nombreuses tables rondes. On nous a dit qu'il est important que les secteurs océaniques s'adaptent aux intérêts, aux innovations et aux valeurs des différentes générations lorsqu'ils recrutent des jeunes, puisque ceux-ci comprennent très bien le lien entre la durabilité et le développement économique. On nous a aussi dit que les secteurs océaniques sont toujours gagnants lorsqu'ils embauchent des jeunes talentueux et éduqués qui possèdent de nouvelles compétences et façons de penser.

Pour que les jeunes s'intéressent aux secteurs océaniques, la stratégie relative à l'économie bleue doit montrer qu'elle n'est pas uniquement axée sur l'économie.

Parallèlement, on nous a parlé du besoin urgent de remédier aux pénuries de main-d'œuvre actuelles et prévues dans de nombreux secteurs océaniques en utilisant à la fois des stratégies de relève intergénérationnelle et des stratégies d'inclusion. Les personnes que nous avons consultées appuient fermement les programmes d'éducation, de formation et de perfectionnement des compétences pour les travailleurs (nouveaux et actuels) de ces secteurs, y compris les programmes à l'intention des peuples autochtones et des autres groupes sous-représentés. En outre, on nous a recommandé de faire du renouvellement continu de la main-d'œuvre l'une des grandes priorités de la stratégie relative à l'économie bleue.

Dans le cadre de nos activités de mobilisation, nous avons appris que les trois régions océaniques du Canada font face à des enjeux et à des possibilités uniques qui peuvent nécessiter des solutions « locales », en particulier dans le Nord et dans l'Arctique. De nombreux participants ont également souligné que les Grands Lacs, la Voie maritime du Saint-Laurent et la baie d'Hudson ont un rôle essentiel à jouer dans la stratégie canadienne relative à l'économie bleue et peuvent bénéficier de celle-ci.

L'intégration des Grands Lacs à la stratégie relative à l'économie bleue sera synonyme de prospérité pour l'ensemble du Canada […].

Dans l'ensemble, il existe un consensus selon lequel nous devons éliminer les **obstacles** à la pleine participation des peuples autochtones, des femmes, des jeunes et des autres groupes sous-représentés à l'économie bleue. Ces obstacles comprennent notamment les suivants :

- le manque de sensibilisation envers les carrières et les occasions d'affaires dans les secteurs de l'économie bleue
- les perceptions erronées à l'égard des carrières liées aux océans
- les difficultés à accéder à des possibilités d'éducation et de formation locales et abordables
- l'absence de parcours professionnels clairs pour les emplois dans les secteurs océaniques
- les difficultés à accéder aux programmes de financement et aux processus d'approvisionnement du gouvernement
- les déficits d'infrastructures, y compris le manque de connexion Internet fiable et accessible
- le manque d'accès au capital pour les PME
- les préoccupations liées à la sécurité

Qui plus est, nous avons appris que certains Canadiens ont de la difficulté à accéder à certaines pêches en raison de l'état de la ressource ou de l'attribution historique des permis et des quotas, tandis que d'autres peuvent hésiter à participer aux secteurs océaniques, comme l'aquaculture ou les énergies renouvelables, puisqu'ils ne sont pas certains du niveau de soutien à long terme du gouvernement ou du public à l'égard de ces secteurs. En outre, nous avons appris que certains projets économiques mis en œuvre par des entrepreneurs et des collectivités autochtones font face à des **obstacles uniques qui freinent les investissements**.

Les Canadiens ont formulé de nombreux commentaires sur **les mesures** que la stratégie de relative à l'économie bleue doit établir afin que les gouvernements et autres puissent éliminer ces obstacles. Ces mesures sont classées selon les sujets suivants :

- Inclusion, diversité et équité en général
- Fonctions de gestion et de décision
- Peuples autochtones
- Collectivités côtières
- Équité des genres
- Équité intergénérationnelle
- Perfectionnement de la main-d'œuvre et des compétences
- Distribution équitable des avantages
- Équité régionale

Créer "l'histoire" de l'économie bleue pour que les gens puissent comprendre son contexte et soient plus susceptibles d'y participer.

Renforcer l'appartenance à une communauté maritime : ce n'est pas un emploi, mais une carrière, et il est possible de progresser au sein d'une telle communauté.

La connaissance des océans est la "porte d'entrée" de la sensibilisation aux possibilités, y compris celles liées à la formation et aux carrières.

Vous mesurez ce qui compte, et ce qui compte est mesuré.

INCLUSION, DIVERSITÉ ET ÉQUITÉ

Afin de soutenir et d'améliorer l'inclusion, la diversité et l'équité en général dans l'économie bleue du Canada, on nous a recommandé de réaliser ce qui suit :

- **promouvoir les carrières liées aux océans ainsi que l'environnement océanique**
- **encourager les programmes liés aux océans dans le cadre des possibilités d'éducation et de formation, en collaboration avec les partenaires provinciaux et territoriaux**
- **soutenir des possibilités d'éducation et de formation plus accessibles et abordables**
- **investir dans les infrastructures permettant aux utilisateurs des océans de participer aux activités de l'économie bleue**
- **utiliser des solutions novatrices et technologiques pour remédier aux préoccupations relatives à la sécurité**
- **encourager une plus grande diversité dans les possibilités d'éducation et de formation ainsi que dans les secteurs**
- **améliorer les données sur les caractéristiques démographiques de la main-d'œuvre et mesurer l'inclusion**
- **soutenir des initiatives non gouvernementales qui aident les membres des groupes sous-représentés à accroître leur participation aux activités de l'économie bleue**

FONCTIONS DE GESTION ET DE DÉCISION

Afin d'offrir des possibilités aux jeunes autochtones, nous allons avoir besoin [...] de modèles.

Il faut écouter les collectivités côtières, les travailleurs de l'industrie ainsi que les groupes et les nations autochtones lorsqu'ils prennent la parole et partagent leur connaissance intime de l'environnement marin et des répercussions de la croissance chez eux.

Dans certains cas, une approche stratégique pour la mobilisation et le recrutement des groupes sous-représentés ou en quête d'équité peut s'avérer nécessaire.

Afin d'améliorer la proportion de membres des groupes sous-représentés qui ont des rôles de gestion et de décision dans l'économie bleue, on nous a recommandé de réaliser ce qui suit :

- **promouvoir des modèles dans les secteurs océaniques**
- **soutenir des initiatives de recrutement et d'embauche ciblées**
- **encourager l'augmentation de l'aide aux étudiants et du soutien à la formation**
- **faire participer les membres des groupes sous-représentés à la gouvernance des océans et à la prise de décisions connexes**

Les gouvernements, les collectivités et les peuples autochtones sont des partenaires importants dans le cadre de la croissance de l'économie bleue du Canada et de nos efforts visant à protéger et à conserver les espaces océaniques. Les personnes que nous avons consultées appuient en grand nombre l'utilisation de la stratégie relative à l'économie bleue pour améliorer et diversifier les possibilités économiques liées aux océans pour les collectivités autochtones, conformément à leurs valeurs, à leurs priorités et à leurs aspirations. En outre, nous avons souvent entendu que cette stratégie est une bonne occasion de faire progresser la réconciliation en reconnaissant les droits des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Dès le début de nos activités de mobilisation, on nous a dit qu'il était essentiel d'assurer la participation des peuples autochtones à nos activités afin que leurs voix et leurs perspectives soient entendues : « *Commencez par mobiliser, et mobilisez souvent.* » Ce point a également été souligné tout au long de notre processus de mobilisation, y compris pendant les autres tables rondes, dans les observations écrites et dans le sondage en ligne. Les personnes que nous avons consultées se sont montrées optimistes à l'égard des possibilités pour les peuples autochtones et les collectivités côtières de partout au Canada qui peuvent découler de la stratégie relative à l'économie bleue, y compris l'importance accordée à l'inclusion et à la diversité.

Dans notre document de mobilisation, nous avons posé un certain nombre de questions visant à obtenir différents points de vue sur la façon d'accroître la participation des peuples autochtones à l'économie bleue, y compris dans chaque secteur. L'une de nos tables rondes était notamment axée sur la formation et le perfectionnement des compétences des Autochtones, afin d'entendre les experts de ce domaine.

Pour **accroître la participation des Autochtones** à l'économie bleue en général, on nous a recommandé de réaliser ce qui suit :

- **respecter et reconnaître les détenteurs de droits autochtones et le rôle unique qu'ils jouent dans l'économie bleue**
- **renforcer le rôle des Autochtones dans la surveillance de l'environnement, la gouvernance et la gestion des ressources, y compris par l'entremise du Programme des gardiens autochtones**
- **investir dans les infrastructures des collectivités autochtones**
- **trouver des occasions de rassembler les connaissances et les approches autochtones et occidentales**
- **favoriser la collaboration et les partenariats, y compris par l'entremise des possibilités d'approvisionnement**
- **rendre plus accessibles les activités de formation, de perfectionnement des compétences et de renforcement d'autres capacités**
- **mettre l'accent sur le recrutement et le maintien en poste en veillant à ce que le développement des compétences appuie un perfectionnement professionnel important**

Pour accroître la participation des Autochtones

Pour accroître la **participation des Autochtones** à des secteurs précis de l'économie bleue, on nous a également recommandé de prendre les mesures suivantes :

Pêches commerciales

- Améliorer l'accès aux permis, aux quotas et aux allocations dans les eaux adjacentes. *« À mon avis, c'est très révélateur que la partie du Canada qui jouit d'une aussi grande proximité avec la ressource y ait si peu accès. »*

Aquaculture

- Répondre aux besoins des collectivités qui souhaitent participer à des entreprises conchylicoles ou à des projets de recirculation dans une installation terrestre, ainsi qu'aux besoins de celles qui souhaitent commencer ou continuer à exploiter des salmonicultures. Soutenir les collectivités qui souhaitent participer à la culture d'algues.
  « Les gouvernements doivent soutenir les organisations, les collectivités et les peuples autochtones qui s'intéressent au développement de l'aquaculture – peu importe le moyen responsable utilisé pour ce faire. »

Tourisme côtier et maritime

- Collaborer avec les organisations touristiques autochtones, nationales, provinciales et territoriales afin de soutenir les collectivités qui s'intéressent au développement de l'écotourisme et du tourisme expérientiel dans les zones côtières et marines.

Production d'énergie en mer

- Créer des possibilités de formation pour les peuples autochtones afin de les aider à améliorer leur capacité à construire et à installer des systèmes d'énergie renouvelable. *« Nous recommandons des processus d'appel d'offres concurrentiels [...] pour établir des partenariats avec les collectivités afin de développer des projets d'énergie marine renouvelable et d'autres projets d'énergie durable. »*

Innovation et technologies océaniques

- Élargir les projets pilotes couronnés de succès et soutenir les entreprises autochtones afin de renforcer les compétences et l'inclusion dans le secteur de l'innovation et des technologies océaniques. Par exemple, le projet pilote de *bathymétrie participative* a permis à des Autochtones de suivre une formation en vue de pouvoir utiliser la technologie hydrographique pour faire des levés, ce qui contribue à l'établissement de cartes marines dans les régions éloignées et au renforcement des capacités des Autochtones en matière de planification spatiale marine. Le réseau de fibres optiques *SednaLink*, qui relie Iqaluit à Terre-Neuve-et-Labrador,

Pour accroître la participation des Autochtones

prévoit d'utiliser la science, la surveillance et des câbles de télécommunications fiables (SMART) dotés de dérivations pour recueillir des renseignements marins et surveiller l'environnement en temps réel, ce qui créera des emplois à long terme pour les Inuits qui veulent prendre part aux travaux de recherche. SmartICE élabore également des outils d'adaptation aux changements climatiques qui touchent les Inuits et qui tiennent compte du savoir inuit afin d'éclairer les décisions.

Secteurs multiples

- Collaborer avec les peuples autochtones pour déterminer les possibilités liées à l'économie bleue. Reproduire les initiatives liées à la mer qui ont réussi à accroître le nombre d'Autochtones qui participent aux secteurs de l'économie bleue, ou s'appuyer sur de telles initiatives (p. ex. les programmes *Pathways to Shipbuilding*), et utiliser les processus d'approvisionnement du gouvernement pour exiger la participation des Autochtones aux entreprises qui répondent aux appels d'offres en lien avec les océans. *« Nous avons tou jours été présents sur la côte, et notre économie est basée sur les ressources de la mer. Le gouvernement fédéral a dû nous aider à comprendre quelles pouvaient être certaines des possibilités, parce que les collectivités ne con naissaient pas le fonctionnement de certaines des grandes industries. »*

> Nos lois et nos règlements doivent accorder la priorité au bien-être et à la santé des collectivités côtières, des ressources locales et des personnes qui en sont responsables—maintenant et à l'avenir.

> Bien réfléchir aux personnes à qui la stratégie de l'économie bleue devrait profiter [...] et mettre l'accent sur les collectivités.

> En ce qui concerne les ententes sur les répercussions et les avantages, y compris les avantages liés à l'embauche, il faut mieux gérer ça de façon pratique avec les collectivités. En étant propriétaire d'une activité économique, la collectivité peut prendre des décisions à propos de celle-ci et contribuer à faciliter l'accès aux marchés.

> Lorsqu'on enlève aux collectivités côtières les avantages des ressources marines, cela nuit à l'équité.

Les participants à nos activités de mobilisation s'entendent pour dire que les océans du Canada font partie intégrante du tissu économique, social et culturel de nos collectivités côtières. Cependant, nous avons entendu que les collectivités côtières situées dans les régions éloignées et nordiques du Canada ont besoin d'investissements dans leurs infrastructures de base et commerciales ainsi que d'un accès à des possibilités d'éducation, de formation et de perfectionnement des compétences locales et abordables afin de mieux profiter des secteurs océaniques.

Nous avons également entendu que la stratégie relative à l'économie bleue devrait tirer parti des atouts locaux et du potentiel des collectivités côtières, notamment : les attractions touristiques côtières et marines, les installations portuaires et autres services maritimes ainsi que certaines pêches précises. En outre, nous avons entendu que pour certaines collectivités, le développement des économies locales serait plus avantageux que le fait de dépendre des acteurs industriels nationaux et internationaux. Cela comprend notamment les économies locales qui produisent des biens et des services destinés à une utilisation et à une consommation à l'échelle locale et qui procèdent seulement à des embauches et à un approvisionnement à l'échelle locale.

Afin d'utiliser l'établissement de la stratégie canadienne relative à l'économie bleue pour créer des possibilités destinées à l'ensemble des collectivités côtières, on nous a recommandé de prendre les mesures suivantes :

- **protéger les pêcheurs propriétaires-exploitants indépendants afin que les avantages demeurent dans les collectivités côtières**
- **soutenir les initiatives des administrations autochtones, municipales et côtières visant à planifier, à élaborer et à financer des solutions aux principaux problèmes liés aux infrastructures communautaires**
- **investir dans les infrastructures côtières afin de soutenir les objectifs de développement économique des collectivités, y compris les attractions touristiques « phares »**
- **soutenir des possibilités d'éducation et de formation plus accessibles et abordables dans les collectivités**
- **soutenir le développement économique des pêches de subsistance et côtières, autant à petite qu'à grande échelle, dans les collectivités éloignées, nordiques et de l'Arctique**
- **s'assurer que les collectivités côtières participent à la planification spatiale marine**

Certains des secteurs de l'économie bleue du Canada réussissent à faire participer les femmes à la main-d'œuvre. Par exemple, nous avons entendu que l'industrie touristique de l'Arctique est associée à une très grande présence féminine. Nous avons également entendu qu'un certain nombre de femmes occupent des postes de leadership dans quelques-uns des secteurs océaniques, y compris à l'échelon de la direction dans le secteur de la transformation du poisson et des fruits de mer et à titre de propriétaires d'entreprises océaniques.

Bien que ces exemples montrent un progrès vers l'équité des genres, pendant nos activités de mobilisation, nous avons entendu que la main-d'œuvre de la plupart des secteurs océaniques est, encore aujourd'hui, principalement composée d'hommes. En outre, nous avons entendu qu'il reste encore beaucoup à faire pour égaliser les chances et améliorer la représentation des femmes dans les emplois très bien rémunérés des industries qui appuient l'économie bleue. Cela comprend les emplois dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM).

Nous avons souvent reçu des commentaires sur les mesures que le gouvernement du Canada pourrait prendre pour faire progresser l'inclusion et l'équité des genres dans l'économie bleue.

Voici quelques-unes des recommandations reçues :

- **donner la priorité à la diversification du bassin de talents dont les secteurs océaniques ont besoin**
- **utiliser et améliorer les mécanismes d'approvisionnement et renforcer les capacités en la matière**
- **tirer parti des programmes existants qui sont axés sur le genre**
- **mettre en place des politiques et mesures incitatives pour accroître l'équité des genres**
- **soutenir l'harmonisation des possibilités d'éducation, de formation et de perfectionnement des compétences avec les pratiques exemplaires concernant l'inclusion des genres**
- **accroître la sensibilisation à l'égard des possibilités offertes par les secteurs océaniques et veiller à ce que les femmes et les autres membres des groupes sous-représentés aient accès à ces possibilités**
- **avoir recours aux innovations pour atténuer les préoccupations liées à la sécurité et les autres obstacles qui empêchent les femmes et les Canadiens 2SLGBTQIA+ de participer aux secteurs de l'économie bleue**

Les jeunes générations sont plus favorables aux pêches durables à petite échelle.

Le plus grand obstacle n'est pas lié à la stimulation des jeunes. Nous sommes dans une ère numérique, et nous devons développer cet aspect-là.

Tous les enfants [...] s'intéressent aux océans. Pour que les gens soient mobilisés et qualifiés dans le contexte de l'économie océanique, il faut se concentrer sur les jeunes.

Nos jeunes sont là, mais les expériences ne le sont pas. Avoir accès aux industries est extrêmement important pour susciter de l'intérêt.

Nos jeunes veulent gérer la terre et nos aînés veulent leur montrer comment faire.

Les participants à nos séances de mobilisation s'entendent pour dire que le fait de favoriser l'inclusion et la diversité dans les secteurs océaniques du Canada aidera à combler les pénuries de main-d'œuvre actuelles, tout en jetant les bases pour une main-d'œuvre durable à long terme. Nous avons également entendu que la participation des jeunes à la main-d'œuvre de l'économie bleue aiderait à assurer l'équité intergénérationnelle et à positionner les industries pour la main-d'œuvre de demain.

Dans le cadre de nos activités de mobilisation, nous avons organisé une table ronde pour les jeunes qui travaillent actuellement dans les secteurs de l'économie bleue afin de tirer parti de leurs expériences. Certaines personnes âgées de moins de 35 ans ont également pris part à d'autres tables rondes et réunions.

Pour nous aider à atteindre l'équité intergénérationnelle par l'entremise de la stratégie relative à l'économie bleue, les recommandations formulées pendant nos activités de mobilisation sont uniformes et comprennent notamment les suivantes :

- s'adapter aux valeurs, aux innovations et aux intérêts des différentes générations
- établir des liens entre les jeunes et les océans (ou rétablir de tels liens)
- définir et communiquer des parcours professionnels clairs
- soutenir les possibilités d'apprentissage par l'expérience
- soutenir les stratégies sectorielles visant à présenter aux jeunes les possibilités d'emploi

Ces idées sont interreliées avec ce que nous avons entendu pour soutenir l'inclusion, la diversité et l'équité en général ainsi que pour augmenter la proportion de membres des groupes sous-représentés qui ont des rôles de gestion et de décision, à savoir : l'importance de promouvoir les emplois et des modèles dans les secteurs océaniques, de cibler le recrutement et d'améliorer la connaissance des océans.

Renouveler les anciens modèles qui consistent à offrir des contrats de deux à quatre ans aux nouveaux diplômés en échange d'une dispense de l'obligation de rembourser leurs prêts étudiants.

Pour chaque dollar investi dans le renforcement des capacités des Premières Nations, vous en obtiendrez dix en retour.

Les emplois du futur [...] nécessiteront des connaissances en informatique et probablement en codage. Les emplois manuels existants font actuellement l'objet d'une automatisation et [...] il y aura un plus grand besoin de travailleurs ayant fait des études postsecondaires [...] dans les domaines STIM.

Nous voulons une formation améliorée et plus accessible : des cours moins longs et une formation plus ciblée.

Pendant nos activités de mobilisation, nous avons reçu beaucoup de commentaires sur les besoins liés à la main-d'œuvre et au renouvellement de celle-ci dans certains secteurs océaniques et au sein de l'économie bleue en général. Par exemple, la majorité des secteurs font face à des pénuries de main-d'œuvre importantes et, bien que les groupes sous-représentés offrent un important potentiel de main-d'œuvre, il se peut que les sources canadiennes de main-d'œuvre ne soient pas toujours suffisantes pour combler les lacunes.

Problèmes de main-d'œuvre et compétences par secteur

En plus des questions relatives à la main-d'œuvre et au perfectionnement des compétences mentionnées précédemment dans cette section, nous avons entendu parler des besoins particuliers des secteurs océaniques. En voici quelques exemples :

Le secteur des **pêches commerciales** dispose d'une main-d'œuvre vieillissante. En outre, le coût élevé de l'entrée dans une pêche et de l'achat d'un bateau, de concert avec l'accès limité au capital, nuit au transfert intergénérationnel des permis et des quotas aux jeunes. Le secteur des pêches est également à la recherche de spécialistes du marketing pour l'aider à répondre aux besoins en matière de certification, de traçabilité et de vente. Afin de résoudre ces problèmes, on nous a recommandé de prendre les mesures suivantes :

- modifier les politiques d'octroi de permis et de gestion pour soutenir les nouvelles entreprises et faciliter l'accès au capital
- mettre sur pied un programme national de formation/certification inspiré des programmes commerciaux « Sceau rouge » pour les pêcheurs

Problèmes de main-d'œuvre et compétences par secteur

- créer un programme d'emploi et de compétences pour les jeunes pêcheurs semblable à celui offert aux jeunes agriculteurs par Agriculture et Agroalimentaire Canada
- collaborer avec les organisations qui ont été mises sur pied pour gérer les besoins et les solutions en matière de ressources humaines du sec teur des pêches

> *Il faut investir dans la prochaine génération de pêcheurs.*

Le secteur de l'**aquaculture** a réussi à recruter des jeunes, des Autochtones et des travailleurs des domaines STIM, mais nous avons tout de même entendu qu'il y a des pénuries de main-d'œuvre et que des possibilités d'éducation et de formation sont nécessaires au perfectionnement de la main-d'œuvre du secteur de l'aquaculture. Il existe également des besoins en matière de main-d'œuvre spécialisée dans ce secteur (p. ex. besoin de vétérinaires). Parallèlement, nous avons entendu qu'en raison de la tendance à la baisse de certaines formes d'aquaculture et des décisions qui ont été prises (p. ex. l'élimination progressive des salmonicultures en Colombie-Britannique), un certain nombre de travailleurs qualifiés ont perdu leur emploi, y compris des spécialistes qualifiés du domaine des sciences océaniques. Afin de remédier à quelques-uns de ces problèmes, voici ce qu'on nous a recommandé :

- soutenir les programmes d'éducation, de formation et de perfectionnement des compétences dans le domaine de l'aquaculture
- fournir un plus grand soutien à l'éducation dans le domaine de l'aquaculture partout au Canada, y compris un programme de maîtrise et l'intégration de l'aquaculture aux programmes de biologie marine, et ce, pendant chacune des années d'études menant à l'obtention d'un diplôme
- soutenir la recherche et le développement de solutions d'automatisation

> *Une grande partie de [notre] expertise sera perdue si nous ne cherchons pas à faire en sorte que ces personnes puissent continuer de travailler.*

Le secteur de la **transformation du poisson et des fruits de mer** fait face à d'importantes pénuries de main-d'œuvre, puisqu'il ne parvient pas à trouver des personnes locales pour pourvoir les postes vacants, sans parler des nouveaux postes requis pour tirer parti des possibilités de croissance. En outre, les travailleurs de ce secteur doivent posséder différentes compétences pour travailler dans plusieurs des installations existantes, en particulier pour les produits à valeur ajoutée. Afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre, nous avons reçu un certain nombre de recommandations précises, y compris les suivantes :

- utiliser l'échelle professionnelle pour le secteur de la transformation du poisson et des fruits de mer telle qu'établie par Compétences Transformation Alimentaire Canada
- relancer le programme de subventions salariales Objectif carrière pour les travailleurs de ce secteur

Problèmes de main-d'œuvre et compétences par secteur

- simplifier le processus d'immigration
- modifier le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique afin d'inclure les travailleurs saisonniers du secteur de la transformation du poisson et des fruits de mer
- créer un programme de travailleurs étrangers temporaires souple et rentable pour la transformation des produits de la mer en se basant sur le programme conçu pour l'agriculture
- trouver des solutions communautaires et collaboratives aux pénuries de logements

> *Nous laissons passer de grosses sommes d'argent, parce que nous n'avons pas assez de travailleurs.*

Le secteur du **transport maritime** dispose lui aussi d'une main-d'œuvre vieillissante, et il doit trouver une façon de rendre l'avancement professionnel plus rapide, viable et rentable (c.-à-d. de matelot de pont à maître, et de maître à capitaine). Nous avons également entendu que les travailleurs actuels et futurs de ce secteur ont besoin d'une formation pour utiliser les technologies de pointe. Afin de remédier à ces problèmes et d'en résoudre d'autres en lien avec la main-d'œuvre, on nous a recommandé de réaliser ce qui suit :

- soutenir les initiatives du secteur qui font la promotion des possibilités d'emploi, comme le Imagine Marine Youth Movement et la campagne « Devenir un marin »
- soutenir les possibilités d'éducation pour les nouveaux travailleurs du secteur, y compris les métiers spécialisés, les technologues, les professionnels et les chercheurs qui mènent des recherches avancées, et établir des parcours professionnels pour garantir les possibilités d'avancement
- examiner comment les programmes de formation pourraient être rendus officiels et intégrés aux programmes d'apprentissage reconnus et à l'accréditation dans l'enseignement supérieur
- examiner et mettre à jour la formation et la certification des pilotes maritimes pour tenir compte des changements liés à la navigation et des nouvelles technologies
- collaborer avec les instituts de formation maritime pour élaborer des possibilités de perfectionnement des compétences et réviser les règlements en vue d'offrir une formation sur les technologies de pointe (c.-à-d. simulation en ligne de l'exploitation d'un navire)
- réunir le secteur et les instituts de formation pour s'assurer que tous les étudiants peuvent monter à bord de navires en vue d'acquérir l'expérience requise (c.-à-d. pendant 364 jours)
- encourager le secteur à déployer des efforts pour améliorer les conditions de travail et la vie à bord des navires afin de contribuer à résoudre les problèmes de maintien en poste de la main-d'œuvre et de favoriser la participation des femmes

Problèmes de main-d'œuvre et compétences par secteur

- collaborer avec les partenaires inuits et les instituts de formation pour créer un cadre d'experts qualifiés en navigation dans le Nord et dans l'Arctique

> *La capacité et l'expertise dans le secteur du transport maritime n'ont jamais été aussi faibles depuis 30 ans—autant au sein du gouvernement fédéral que dans ce secteur.*

Le secteur de la **construction de navires et d'embarcations, y compris les services de réparation et autres services maritimes**, fait face à des pénuries de main-d'œuvre et à un effectif vieillissant. Nous avons entendu que les échéanciers doivent faire l'objet d'une meilleure coordination avec le secteur afin d'éviter les cycles de travail de type « surabondance-pénurie » dans de nombreux chantiers navals et que les classifications professionnelles nationales doivent être séparées des catégories génériques. Nous avons également entendu que les programmes d'apprentissage dans le domaine de la navigation doivent être reconnus et qu'une certification/formation spécialisée (p. ex. pour les peintres, les enduiseurs et les électriciens de bateaux) doit être offerte plus souvent et accessible localement. Dans l'ensemble, nous avons entendu que les entreprises ont besoin d'accéder à du personnel qualifié, à des personnes qui exercent des métiers spécialisés ainsi qu'à des travailleurs peu spécialisés compétents et fiables. Afin de résoudre ces problèmes, on nous a recommandé de réaliser ce qui suit :

- encourager davantage l'expansion de la main-d'œuvre et les initiatives visant à surmonter la concurrence régionale pour la main-d'œuvre
- reconnaître les métiers liés à la construction d'embarcations et aux services maritimes dans les programmes d'apprentissage et de certification, ainsi qu'au sein de leurs propres classifications professionnelles nationales
- reproduire les programmes *Pathways to Shipbuilding*, ou en tirer parti, pour continuer à augmenter le nombre de membres des groupes sous-représentés dans le secteur
- faciliter des solutions en matière d'immigration qui peuvent être utilisées dans tous les secteurs de l'économie bleue

> *Nous aurons besoin d'au moins 1 000 travailleurs dans les cinq prochaines années, soit 500 dans le secteur des réparations, et 500 spécialistes.*

Le secteur du **tourisme côtier et maritime** au Canada atlantique entreprend un projet pilote intitulé « Découvrir le détroit » pour aider les pêcheurs à devenir des exploitants d'entreprises touristiques pendant la saison morte, y compris les pêcheurs autochtones. Les participants à nos activités de mobilisation s'entendent pour dire que le financement de la réorientation professionnelle et les possibilités de formation dans les secteurs de l'économie bleue pourraient remédier à certains des problèmes liés à la pénurie de main-d'œuvre. Cependant, on nous a dit que cela pouvait prendre du temps.

Problèmes de main-d'œuvre et compétences par secteur

Par exemple, nous avons entendu que quatre années sont nécessaires à la transition des travailleurs du secteur pétrolier et gazier vers le secteur de la construction navale. Nous avons également appris que l'écotourisme au Canada atlantique a besoin de possibilités d'éducation locales et de la certification du programme Canadian Outdoor Leadership Training.

> *« Nos compétences maritimes et notre valeur en dollars sont favorables, en comparaison avec les États-Unis et l'Union européenne.*

Les secteurs de la **production d'énergie en mer** ont des approches et des problèmes différents en lien avec la main-d'œuvre et le perfectionnement des compétences. Par exemple, le secteur pétrolier et gazier a investi dans le perfectionnement des compétences de sa main-d'œuvre et collabore actuellement avec une institution privée pour permettre à ses employés d'acquérir les compétences numériques dont ils auront besoin dans le futur. Le secteur des énergies marines renouvelables, quant à lui, a besoin que des programmes conjoints d'éducation et de formation soient conçus au Canada ou en collaboration avec d'autres pays afin de former sa main-d'œuvre.

> *« Nous risquons de perdre ces talents, lesquels non seulement seront nécessaires au secteur pétrolier et gazier, mais sont aussi largement reconnus comme essentiels à la transition énergétique.*

Le **secteur de l'innovation et des technologies océaniques** a recommandé l'établissement de meilleurs partenariats universitaires afin de soutenir la recherche océanique et le développement de programmes d'enseignement. Bien que ce secteur dispose actuellement d'un effectif stable, nous avons entendu qu'il a toujours besoin de plus de travailleurs qualifiés dans les domaines STIM. Nous avons également entendu que d'autres secteurs océaniques sont à la recherche de travailleurs du secteur de l'innovation et des technologies océaniques pour se joindre à leur effectif, ainsi que de développeurs de logiciels et de spécialistes du marketing.

> *« Le secteur privé canadien possède une grande expérience du génie océanique, de la logistique et des chaînes d'approvisionnement. Ses établissements d'enseignement sont reconnus mondialement pour leur expertise se rattachant au soutien des secteurs océaniques [...].*

En outre, plusieurs des secteurs de l'économie bleue nous ont dit qu'il serait avantageux que les études sur les ressources humaines réalisées par les organisations des secteurs concernés soient communiquées et accessibles par l'entremise d'une banque de données ou d'un autre type de répertoire en ligne.

Pour une répartition équitable des avantages, des politiques socio-économiques justes et raisonnables sont nécessaires.

C'est une erreur de supposer que les collectivités en profiteront. Par le passé, elles ont été marginalisées, exclues et soumises à de la pollution et à d'autres effets néfastes.

Il faut élargir les indicateurs de prospérité et de croissance, puisqu'il ne s'agit pas seulement des emplois et du PIB. Le bien-être humain et l'intégrité écologique sont d'autres indicateurs.

[Nous avons] constaté une diminution importante du contrôle qu'exercent les pêcheurs et les collectivités sur l'accès aux pêches, ainsi que des baisses considérables des avantages socio-économiques et culturels.

Pour veiller à ce que les avantages de l'économie bleue du Canada soient répartis de manière équitable, les Canadiens nous ont recommandé de prendre les mesures suivantes :

- **donner la priorité au bien-être socioéconomique des collectivités côtières**
- **protéger les propriétaires-exploitants indépendants du secteur des pêches commerciales et soutenir l'innovation canadienne**
- **reconnaître l'économie de conservation comme une possibilité liée à l'économie bleue**
- **garantir un accès équitable aux programmes de financement et aux processus d'approvisionnement du gouvernement**
- **encourager la collaboration et le réseautage**
- **faire participer les collectivités côtières et les utilisateurs des océans aux décisions relatives à la planification spatiale marine**

Plus particulièrement, nous avons entendu que plusieurs Canadiens souhaitent que les collectivités côtières et les petites exploitations appartenant à des résidents puissent profiter des activités qui se déroulent à proximité de leurs collectivités et dans les eaux locales. On nous a donc recommandé de respecter les principes de justice sociale pour veiller à ce que les avantages et les droits d'accès aux ressources et aux espaces océaniques fassent l'objet d'une répartition équitable. Par exemple, on pourrait attacher une grande importance aux questions de proximité pendant le processus d'embauche, un « dividende » des activités économiques réalisées dans les eaux locales pourrait être attribué aux collectivités adjacentes qui ne bénéficient pas des emplois et des activités connexes, et un cadastre marin complet pourrait être mis sur pied afin de montrer la propriété et les droits.

La mobilisation et l'adhésion de la population locale sont essentielles. Toute bonne stratégie de développement économique doit être étroitement liée au développement économique local.

La stratégie relative à l'économie bleue doit être fondée sur le lieu : les personnes, l'environnement et les ressources.

Il est important que toutes les initiatives fédérales de la stratégie relative à l'économie bleue respectent pleinement les différences et les besoins régionaux.

La stratégie doit être associée à des objectifs nationaux clairs et des approches appropriées à l'échelle régionale.

Avant que l'Arctique puisse jouir d'une croissance économique, nous devrons nous occuper de la base : insécurité alimentaire, logement, transport, soins de santé, etc.

Nous avons entendu que l'équité régionale permet également de garantir que les avantages de l'économie bleue du Canada font l'objet d'une répartition équitable. L'équité régionale vise à éliminer les politiques et les pratiques qui créent des inégalités socioéconomiques et environnementales entre les régions du Canada ou qui prolongent la durée de ces inégalités.

Pendant nos activités de mobilisation, nous avons reçu des commentaires sur des régions précises du Canada, y compris l'Arctique, l'Atlantique, le Pacifique, des régions de l'intérieur et des régions autochtones, comme l'Inuit Nunangat. Qui plus est, nous avons organisé des tables rondes avec des partenaires et des intervenants issus de régions précises pour veiller à ce que tous les besoins régionaux auxquels la stratégie relative à l'économie bleue pourrait répondre soient bien compris, le cas échéant. Les commentaires que nous avons reçus ont été intégrés à différentes parties du présent rapport, comme la refonte des politiques d'octroi des permis et de gestion des pêches en Colombie-Britannique afin de protéger les pêcheurs indépendants, ainsi que la prise en compte des Grands Lacs, de la Voie maritime du Saint-Laurent et de la baie d'Hudson dans l'élaboration de la stratégie.

On nous a également recommandé de prendre les mesures suivantes :

- **faire participer les collectivités côtières, y compris les collectivités autochtones, aux étapes de la planification et de la mise en œuvre de la stratégie relative à l'économie bleue**
- **tenir compte des différents champs de compétence (nationale, provinciale, territoriale, municipale et autochtone)**
- **faire respecter la nouvelle réglementation sur les pêches côtières pour protéger les propriétaires-exploitants du Canada atlantique et du Québec et garantir que des avantages sont obtenus à l'échelle locale**
- **évaluer l'impact de la propriété ou de l'investissement étranger sur les pêches du Canada pour garantir que les avantages économiques des pêches profitent largement aux collectivités côtières**
- **intégrer un soutien financier, technique et logistique aux initiatives de développement économique (p. ex. installations de transformation des aliments et pêches côtières)**
- **voir à ce que les régions jouent un rôle clé dans la détermination des pratiques environnementales qui appuieront une croissance économique durable à l'échelle locale**
- **harmoniser les activités et les investissements fédéraux liés aux changements climatiques à l'échelle des collectivités côtières et autochtones afin d'améliorer la prise de décisions et l'adaptation, et de soutenir la réconciliation**

Favoriser la durabilité et la prospérité des secteurs de l'économie bleue, aujourd'hui et à l'avenir

Nous ne pouvons pas continuer à utiliser la même approche et espérer obtenir des résultats différents.

Maximiser la valeur des industries qui font déjà partie de l'espace océanique.

Nous devrions être fiers d'être un pays océanique.

La stratégie relative à l'économie bleue devrait être associée à des avantages précoces.

Tous les ministères doivent travailler ensemble […] au lieu de [nous] faire porter la responsabilité de rassembler les pièces de chacun […]

L'économie bleue du Canada a le potentiel de créer de nouvelles possibilités de croissance et de prospérité durables si l'on prend des mesures stratégiques pour surmonter les obstacles et les défis soulevés par les participants à nos activités de mobilisation. Nous avons également la possibilité de « rebâtir en mieux » après la pandémie de COVID-19, afin qu'un plus grand nombre de Canadiens puisse participer aux secteurs de l'économie bleue et tirer parti des avantages qui en découlent, en particulier les peuples autochtones et les autres groupes sous-représentés.

Dans notre document de mobilisation, nous avons défini sept grands secteurs océaniques ainsi que la valeur générée par ces secteurs pour les collectivités régionales (p. ex. les emplois) et leur contribution à notre économie locale. Nous avons également préparé de cinq à huit questions pour chaque secteur afin de recueillir des renseignements sur leur contexte commercial et réglementaire et de comprendre les défis et les possibilités de croissance propres à chacun d'eux.

La majorité de nos tables rondes étaient axées sur un ou plusieurs de ces secteurs, et près de 50 % des observations écrites ont été rédigées par des participants ou des représentants de ces secteurs. Nos responsables régionaux ont également organisé des réunions avec les intervenants des différents secteurs.

La présente section correspond donc à ce que nous ont dit les Canadiens qui travaillent dans l'eau, sur l'eau ou à proximité de l'eau, ainsi qu'à ce que nous ont dit les organisations communautaires et sectorielles qui représentent leurs intérêts. Les secteurs et industries de l'économie bleue comprennent les suivants :

- Pêche commerciale
- Aquaculture
- Transformation
- Transport maritime
- Ports et installations portuaires
- Construction de navires et d'embarcations
- Tourisme côtier et maritime
- Production d'énergie en mer
- Technologies océaniques
- Industries océaniques tournées vers l'avenir

Ce que nous avons entendu… en général

Les Canadiens qui ont pris part à nos activités de mobilisation s'entendent pour dire que les secteurs et les industries océaniques sont extrêmement importants pour nos collectivités côtières, nos régions (y compris les régions autochtones et celles de l'intérieur) et notre nation dans son ensemble. Ils s'entendent également pour dire que la valeur réelle de nos océans va bien au-delà des statistiques sur l'emploi et le PIB.

> *Le Canada est une nation océanique, non seulement en raison de notre histoire, de notre vaste expérience et de nos avantages géographiques inégalés, mais aussi en raison de notre population et de l'engagement du gouvernement à faire progresser l'économie bleue au profit de tous les Canadiens.*

Pour commencer, on nous a très clairement dit que les pêches sont d'une importance primordiale pour le Canada et les Canadiens et qu'elles constituent **la** possibilité économique de plusieurs petites collectivités côtières. En ce qui concerne les peuples autochtones, l'accès au poisson à des fins alimentaires, sociales et rituelles fait partie de leurs droits protégés par la Constitution, tandis que l'accès aux pêches fait partie intégrante de la réconciliation économique. Les Premières Nations des Maritimes et de la Gaspésie ont le droit, en vertu d'un traité, de pêcher pour s'assurer un moyen de subsistance convenable, et les cinq Premières Nations Nuuchahnulth de la Colombie-Britannique possèdent un droit ancestral leur permettant de pêcher et de vendre du poisson. En outre, plus de 130 collectivités autochtones participent à des pêches commerciales communautaires, et plusieurs membres des Premières Nations, Inuits et Métis participent également à d'autres entreprises de pêche commerciale.

> *La réconciliation des pêches est essentielle pour l'élimination des écarts en matière d'équité entre les Inuits et tous les Canadiens, pour la réconciliation économique, ainsi que pour une société plus juste.*

Qui plus est, les pêches commerciales sont extrêmement importantes pour les collectivités non autochtones situées le long de nos côtes, y compris près des grandes voies navigables de partout au Canada. Par exemple, nous avons entendu qu'il est extrêmement important de protéger les propriétaires-exploitants indépendants de toutes les régions côtières afin que les entreprises de la chaîne d'approvisionnement locale et les familles des pêcheurs puissent conserver la valeur en gros, au détail et élargie des pêches. Nous avons également reçu de nombreux commentaires sur la façon de faciliter la relève intergénérationnelle dans le secteur des pêches, notamment en gérant le coût d'entrée élevé et en modifiant les politiques afin de soutenir les nouvelles entreprises.

Pendant nos activités de mobilisation, d'autres secteurs de l'économie bleue ont souligné l'importance des pêches pour les entreprises locales. Cela comprend le tourisme côtier et maritime, la pêche sportive, les pêches récréatives, la construction d'embarcations, les ports et les installations portuaires, ainsi que la transformation du poisson et des fruits de mer.

> *Si le propriétaire est exclu de la pêche, il en va de même pour la collectivité.*

Le secteur de l'aquaculture du Canada comprend les poissons, les mollusques et les algues, ainsi qu'un éventail de méthodes de culture. Les participants à nos activités de mobilisation n'avaient pas tous le même point de vue quant à la durabilité et à l'acceptabilité sociale de certaines pratiques d'aquaculture. Parallèlement, ils nous ont fait part d'un appui constant envers les possibilités liées aux mollusques et aux plantes aquatiques dans le secteur de l'aquaculture, notamment en tant que moyen de réconciliation avec les peuples autochtones. Un intérêt envers la culture d'algues ainsi que la conservation et le rétablissement du varech en tant que solutions naturelles aux changements climatiques a également été exprimé dans le cadre d'un certain nombre de tables rondes, réunions et observations écrites.

> *Nous sommes prêts à investir davantage, mais nous avons besoin de savoir que les investissements seront rentables et que nous pourrons croître […].*

Dans l'ensemble, nous avons entendu que les secteurs des pêches et de l'aquaculture ont besoin d'un « champion » du gouvernement et d'une certitude réglementaire par l'entremise de l'élaboration d'une loi sur l'aquaculture, d'une réglementation claire et d'un processus décisionnel prévisible. Nous avons appris que le manque de certitude dans ce secteur a freiné les investissements récents dans l'innovation et a inhibé la stabilité de sa main-d'œuvre. Malgré cela, de nombreuses entreprises aquacoles adoptent rapidement les technologies de pointe, et le secteur de l'aquaculture produit moins de carbone que celui de l'agriculture terrestre. En outre, le secteur de l'aquaculture emploie davantage de jeunes et possède une excellente feuille de route en ce qui concerne l'inclusion et la diversité au sein de sa main-d'œuvre.

Les pêches commerciales et l'aquaculture appuient le secteur de la transformation du poisson et des fruits de mer du Canada. Nous avons entendu que le secteur de la transformation a des possibilités de croissance, lesquelles sont fondées sur la demande du marché pour des produits à valeur ajoutée et des produits liés aux plantes océaniques, ainsi que sur la tendance à utiliser toutes les parties du poisson et des fruits de mer. Cependant, nous avons également entendu que le secteur fait face à des pénuries de main-d'œuvre persistantes. Cette question a été bien étudiée, et les solutions qui nous ont été communiquées sont harmonisées avec le Programme des travailleurs étrangers temporaires et le processus d'immigration.

> *La qualité […] sera un outil de marketing que le Canada pourra utiliser pour promouvoir non seulement des pêches durables, mais aussi l'intendance de la protection et de la gestion des océans.*

En ce qui concerne la durabilité, nous avons entendu que le secteur de la transformation doit continuer de réduire son empreinte carbone pour se conformer aux objectifs de l'économie bleue. À cette fin, les participants à nos activités de mobilisation ont demandé un investissement continu dans des infrastructures de transformation modernes, fiables et résilientes, y compris dans l'Arctique.

Les personnes que nous avons consultées ont également souligné le besoin de s'appuyer sur les programmes mis en œuvre dans le cadre du Plan de protection des océans. Dotée d'un budget de 1,5 milliard de dollars, cette initiative a permis la mise en œuvre de programmes ayant pour but de protéger nos populations de baleines contre les collisions avec des navires et la pollution sonore, et de faire participer les peuples autochtones à la surveillance du trafic maritime et aux interventions d'urgence. Nous avons entendu que ces activités seront importantes pour le futur du transport maritime au Canada et dans l'océan Arctique, à condition que les eaux marines deviennent plus navigables et que des voies de navigation soient établies.

> *Il faut s'appuyer sur le modèle du Plan de protection des océans – nous avons été reconnus pour ça.*

Le transport maritime constitue un lien essentiel pour les Grands Lacs, la Voie maritime du Saint-Laurent et plusieurs collectivités de l'intérieur du Canada. » Il joue également un rôle central en reliant l'économie bleue à la fabrication, c'est-à-dire : le plus grand secteur d'activité du pays. Nous avons pris connaissance des nombreuses mesures prises par le secteur du transport maritime pour « écologiser » ses opérations, notamment en mettant à l'essai des carburants de remplacement et en utilisant des technologies de réduction du carbone à bord des navires. Le secteur, les chercheurs du gouvernement et les innovateurs travaillent en collaboration pour faire progresser la technologie des navires de surface autonomes, la navigation au moyen de l'intelligence artificielle et les initiatives numériques.

> *Le Canada peut être un chef de file mondial dans le secteur du transport maritime, l'électrification étant la solution.*

Le secteur du transport maritime a dit clairement qu'il a besoin d'une certitude réglementaire dès maintenant en ce qui concerne les carburants de remplacement et l'utilisation de technologies de pointe, y compris des règlements souples et uniformes et des développements internationaux, afin d'assurer une harmonisation continue avec les exigences mondiales et de maintenir la compétitivité du Canada.

L'écologisation du transport maritime comprend également les ports et les installations portuaires du Canada. Conformément à certaines des idées que les participants nous ont données pour « rebâtir en mieux », investir dans les infrastructures maritimes et côtières pour améliorer la capacité d'adaptation aux changements climatiques est une occasion d'introduire les carburants de remplacement et les autres technologies propres dont les navires futurs auront besoin. Nous avons appris que plusieurs grands ports sur nos côtes est et ouest participent déjà à des programmes de réduction du carbone et à des programmes environnementaux.

Étant donné que les opérations portuaires ont souvent lieu à proximité de quartiers résidentiels et de collectivités autochtones, il est important d'examiner des moyens d'utiliser les infrastructures maritimes pour tenir compte des différents besoins de ces collectivités.

Nos ports et nos installations portuaires ont des possibilités de croissance fondées sur l'essor du marché des croisières d'expédition et la croissance prévue de la porte d'entrée canadienne du Pacifique. Nous avons également entendu qu'en remédiant à certains des déficits d'infrastructures portuaires dans l'Arctique, nous pourrons permettre à un plus grand nombre d'Inuits de participer à l'économie bleue, en plus de résoudre certains des enjeux auxquels le secteur du transport maritime et les exploitants d'entreprises touristiques font face. Par exemple, les investissements dans les ports pour petits bateaux et les points d'entrée modulaires permettent aux collectivités de poursuivre leurs activités traditionnelles, culturelles et économiques.

Le secteur de la construction de navires et d'embarcations facilite le transport maritime, les pêches commerciales et récréatives, l'aquaculture ainsi que le tourisme côtier et maritime. Les possibilités de croissance durable et les besoins en matière de durabilité de ce secteur sont donc liés à ceux d'autres secteurs de l'économie bleue. Nous avons entendu que des liens doivent être établis entre les constructeurs de navires et d'embarcations, les innovateurs et les programmes d'investissement afin de permettre la construction de navires de remplacement à faibles émissions de carbone et de garantir que ces derniers sont viables et sécuritaires.

Nous avons également entendu que la création d'une synergie entre les avancées technologiques liées aux ports et aux navires est essentielle pour garantir que des services de soutien sont offerts aux industries qui investissent dans des travaux de mise à niveau et qui font de nouveaux achats.

Il y a encore un écart entre ce que la Stratégie nationale de construction navale favorise et génère et ce dont le secteur de la construction navale du Canada a besoin pour avoir du succès sur le marché d'exportation.

Nous avons entendu que la Stratégie nationale de construction navale permet de conclure des contrats proactifs à long terme et de générer des revenus pour une gamme d'entreprises le long de la chaîne d'approvisionnement. Nous avons également entendu que les constructeurs d'embarcations veulent tirer parti des possibilités d'approvisionnement de la flotte fédérale, comme les projets visant à prolonger la durée de vie des navires. Il a été recommandé que les appels d'offres pour l'approvisionnement de la flotte fédérale incluent les objectifs de décarbonisation et d'autres objectifs en matière de durabilité afin de stimuler l'innovation à l'appui de la santé des océans.

Pendant nos activités de mobilisation, nous en avons appris davantage sur l'expertise du Canada en matière de construction d'embarcations (p. ex. des bateaux de plaisance aux super yachts) et de services maritimes, ainsi que sur l'importance de ces secteurs pour l'économie des collectivités côtières. Les données sur la construction d'embarcations sont regroupées avec celles d'autres secteurs, de sorte que la prise de décisions, la formation, les stratégies touristiques et les programmes gouvernementaux ne donnent pas toujours lieu à des possibilités pour le secteur. Il a été recommandé de réexaminer la taxe de luxe annoncée dans le budget de 2021 en raison de ses répercussions imprévues sur les constructeurs d'embarcations du Canada.

La construction d'embarcations et les services maritimes font partie du secteur du tourisme côtier et maritime du Canada, puisqu'ils offrent une gamme de services transitoires et de réparation aux plaisanciers de passage en provenance d'ailleurs au Canada ou des États-Unis. Nous avons également appris que le tourisme le long de nos côtes est, ouest et nord appuie des entreprises de tailles diverses, notamment : industries des croisières et des yachts, pêche sportive, navigation de plaisance, observation des baleines, kayak/canot et randonnée sur les sentiers marins.

Ce serait une bonne chose pour le tourisme et l'économie canadienne si les bateaux étaient construits au Canada [...]. Ce serait une source de fierté pour les Canadiens et les constructeurs d'embarcations du Canada.

Bien que le tourisme ait été durement touché par la pandémie de COVID-19, plusieurs des intervenants de ce secteur qui ont pris part à nos séances de mobilisation se sont montrés optimistes envers l'élaboration de la stratégie relative à l'économie bleue. Nous avons pris connaissance de la possibilité de croissance du tourisme expérientiel à travers le Canada et de la façon dont les « **attractions phares** » stimulent le tourisme dans les collectivités côtières.

Nous sommes prêts pour le client de demain.

Les peuples autochtones, les femmes et les jeunes sont tous bien représentés dans le secteur du tourisme côtier et maritime. Ce secteur présente un avantage en matière de durabilité par rapport à la plupart des pays, avantage qui repose sur les océans et les voies navigables vierges ainsi que les vastes zones non développées et sous-peuplées. Il a été recommandé d'accélérer les mesures visant à conserver et à protéger cet environnement naturel et à mieux tirer parti de sa valeur dans le contexte du développement économique communautaire.

Les besoins en matière d'énergie des collectivités côtières du Canada atlantique sont satisfaits en grande partie par le secteur pétrolier et gazier extracôtier du Canada. Les participants à nos activités de mobilisation n'avaient pas tous le même point de vue quant à la durabilité et à l'acceptabilité sociale de ce secteur. Parallèlement, nous avons pris connaissance des nombreuses activités durables et novatrices réalisées par ce secteur afin d'améliorer ses performances environnementales et de préparer sa main-d'œuvre actuelle en vue de sa transition vers des énergies renouvelables. Cela comprend des investissements du secteur privé dans le secteur actuel.

Alors que notre monde devient à juste titre plus conscient du climat, les participants au secteur pétrolier et gazier extracôtier s'efforcent de faire leur part.

Les membres du secteur pétrolier et gazier extracôtier nous ont dit que des infrastructures sont nécessaires pour combler les lacunes en matière de données dans la zone extracôtière, comme des bouées météorologiques et des bouées de télécommunications. Selon eux, nous devrions investir dans la « large bande océanique » afin d'encourager les options relatives à l'accessibilité en mer.

Lors de diverses tables rondes, nous avons entendu parler du potentiel de croissance des énergies marines renouvelables et de leur capacité à alimenter de façon durable les secteurs de l'économie bleue et leurs chaînes d'approvisionnement. Pour réaliser ce potentiel, nous avons entendu que les règlements doivent être agiles, prévisibles et uniformes et qu'une collaboration entre les ministères et organismes fédéraux s'impose. Nous avons également entendu que les organismes de réglementation doivent accélérer l'approbation des licences et des permis d'essai.

Le secteur des énergies marines renouvelables nous a conseillé d'énoncer clairement la raison pour laquelle l'énergie est produite, que ce soit pour atteindre les objectifs de carboneutralité ou à des fins d'exportation, surtout lorsqu'il s'agit de mobiliser les collectivités et de les faire participer aux discussions concernant l'exécution des projets. Il a également été recommandé que le gouvernement appuie les PME du secteur des énergies marines renouvelables pendant toutes les étapes suivantes : recherche, développement, démonstration et commercialisation.

Il faut que l'objectif des énergies marines renouvelables soit clair. Le secteur ne peut pas reposer sur un projet de 10 mégawatts.

Le secteur des technologies océaniques a formulé la même recommandation, c'est-à-dire : la participation du gouvernement aux essais et aux démonstrations de validation de principe aide les PME à faire passer les nouvelles technologies des investisseurs à la commercialisation. L'accès au capital tout au long du cycle de vie des innovations, y compris les programmes de financement du gouvernement, est une autre façon de soutenir les PME du secteur des technologies océaniques. En outre, nous avons entendu que les processus d'approvisionnement peuvent également être bénéfiques pour le secteur, mais des changements devront être apportés pour suivre le rythme des innovations et des nouvelles technologies.

Pendant nos activités de mobilisation, nous avons appris que le secteur des technologies océaniques dispose d'un bassin de talents hautement qualifiés et qu'un certain nombre de PME de pointe offrent leurs services à des entreprises nationales et internationales. Cela comprend des entreprises autochtones du domaine des technologies océaniques. Afin de favoriser la croissance de ce secteur, il a été recommandé d'établir des liens entre ces PME et d'autres secteurs de l'économie bleue, ce qui permettra la recherche et le développement conjoints de solutions.

> *Toute la question de l'échange est importante—comme vous le faites avec cet engagement.*

Dans notre document de mobilisation sur la stratégie relative à l'économie bleue, la biotechnologie marine est considérée comme un secteur océanique potentiel pour l'avenir. Nous avons entendu que, combinée aux principes de l'**économie circulaire**, la biotechnologie marine présente un grand potentiel de croissance. Nous avons également entendu qu'un certain nombre d'entreprises, y compris des nouvelles entreprises technologiques, élaborent des produits et des solutions microbiologiques liés à l'économie circulaire. Il a été recommandé de faire des investissements afin d'approfondir ces travaux, notamment dans les principaux secteurs océaniques.

L'économie de conservation est une autre possibilité océanique tournée vers l'avenir qui a fait l'objet de discussions pendant nos activités de mobilisation. Cette économie s'appuie sur l'intendance et l'innovation (entre autres facteurs) et découle d'une planification intégrée et collaborative et de partenariats. Par conséquent, il a été recommandé de continuer à investir dans des initiatives d'intendance et des programmes d'innovation.

Dans l'ensemble, les Canadiens nous ont fait part de leurs points de vue sur les possibilités de croissance durable et les avantages en matière de durabilité de nos secteurs océaniques, ainsi que des **mesures** pouvant être mises en place par la stratégie relative à l'économie bleue afin de permettre à ces secteurs de prospérer. Les commentaires propres à chaque secteur sont présentés en détail ci-dessous.

Nous voulons un investissement fédéral dans les marchés nationaux

Le MPO est en train d'oublier les messages relatifs aux pêches, alors qu'il y a tellement de choses positives à partager.

La stratégie relative à l'économie bleue est une excellente occasion de protéger les pêcheurs indépendants et les collectivités côtières : ce serait une grande réalisation dont nous pourrions tous être fiers.

Si la valeur totale des pêches du Canada est conservée à l'échelle locale, les pêcheurs pourront rester à long terme, tout en faisant preuve d'innovation afin d'améliorer le secteur dans son ensemble.

La solution relative au travail entraînera une plus grande création de valeur.

Les participants à nos activités de mobilisation ont convenu que les pêches du Canada constituent « l'épine dorsale » des collectivités autochtones et côtières et l'un des principaux piliers de la stratégie relative à l'économie bleue. Nous avons également entendu que la durabilité et la réussite à long terme des pêches commerciales dépendent entièrement de la santé et de l'abondance des stocks de poissons sauvages.

On nous a dit que les peuples autochtones veulent un meilleur accès aux pêches et que cet accès est essentiel pour combler les lacunes socioéconomiques et atteindre l'équité régionale. En outre, il a été recommandé que la stratégie relative à l'économie bleue reconnaisse et respecte les droits des Autochtones et ceux issus de traités, et appuie les possibilités économiques mixtes dans le secteur des pêches pour aider les collectivités autochtones à répondre aux besoins locaux en matière de subsistance en leur donnant accès à des permis et à des quotas de pêche commerciale et communautaire.

Parallèlement, les intervenants non autochtones du secteur des pêches ont soulevé des questions concernant l'éventuelle incidence de la réconciliation avec les peuples autochtones sur leurs moyens de subsistance et leur accès futur aux pêches commerciales. À cette fin, il a été recommandé que les gouvernements fournissent des précisions quant aux droits et aux titres autochtones. Il a également été recommandé que le MPO renforce sa capacité à gérer les conflits entre les pêcheurs et à assurer la liaison entre les pêcheurs commerciaux autochtones et non autochtones.

Dans le cadre de nos activités de mobilisation, nous avons organisé des tables rondes avec des groupes nationaux, provinciaux, régionaux et autochtones qui participent au secteur des pêches commerciales, de même qu'avec des pêcheurs individuels. Pendant ces séances, nous avons entendu qu'il existe des possibilités de croissance durable. Par exemple, le secteur des fruits de mer a été un exemple de réussite remarquable pendant la pandémie de COVID-19, puisque les entreprises de ce secteur ont fait preuve de résilience et ont démontré leur capacité à se tourner vers les marchés nationaux. Il a donc été recommandé de soutenir le maintien et l'expansion de ces marchés, notamment par l'entremise de campagnes de marketing à l'échelle nationale ayant pour but d'inciter les Canadiens à consommer plus de fruits de mer. Il a également été recommandé d'encourager et de soutenir le développement commercial des pêches émergentes (p. ex. varech et algues) ainsi que le développement économique des pêches à grande échelle, à petite échelle, côtières et de subsistance dans les collectivités éloignées, nordiques et arctiques.

Nous avons entendu que les pêches commerciales présentent de nombreux avantages en matière de durabilité. C'est pourquoi ce secteur est tout à fait conforme à l'objectif de l'économie bleue, c'est-à-dire : des océans en santé. Par exemple, ces pêches :

- sont gérées selon une approche de précaution pour veiller à ce que la prise de décisions en matière de récolte repose sur la durabilité future de la ressource
- sont soumises à une réglementation stricte en matière de surveillance et de prises accessoires

- produisent, de concert avec l'aquaculture, la plus faible quantité de carbone, en comparaison avec les autres secteurs du système alimentaire
- ont accès à des systèmes de traçabilité et à des programmes de certification en matière de durabilité qui sont reconnus à l'échelle mondiale

Nous avons également appris qu'une innovation canadienne et des technologies de détection ont été élaborées pour réduire les déchets dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire et qu'il y a un intérêt envers la commercialisation de cette innovation afin de faire progresser l'économie circulaire. Qui plus est, nous avons entendu un certain nombre d'idées propres à ce secteur qui visent à réduire son empreinte environnementale, notamment en élaborant des produits de nettoyage écologiques pour empêcher les produits industriels de pénétrer dans les eaux océaniques et en trouvant une solution durable pour remplacer les élastiques qui maintiennent les pinces des homards ensemble.

Pour accroître la durabilité du secteur des pêches commerciales, nous avons entendu que les gouvernements devraient procéder à l'élimination progressive des subventions aux combustibles fossiles qui sont offertes à l'industrie de la pêche, en plus de soutenir la transition des bateaux de pêche vers des carburants propres afin d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Il a également été recommandé de permettre l'élaboration d'un équipement, d'infrastructures et d'options de récolte, de traitement et de distribution plus efficaces et durables pour les petits navires, et ce, sur toutes les côtes.

Pour faciliter la croissance et la prospérité durables de l'ensemble du secteur des pêches commerciales, on nous a recommandé de réaliser ce qui suit :

- **approuver et prendre des mesures pour développer davantage et communiquer les forces du secteur des fruits de mer du Canada, comme la qualité de nos produits**
- **établir un plan quinquennal pour le développement durable du secteur des fruits de mer, y compris des objectifs mesurables**
- **accélérer les mesures de rétablissement des stocks de poissons sauvages, notamment par l'entremise des écloseries**
- **protéger les pêcheurs propriétaires-exploitants indépendants afin que les avantages demeurent dans les collectivités côtières**
- **faciliter la relève intergénérationnelle dans le cadre du renouvellement de la main-d'œuvre**
- **faciliter l'accès au capital et résoudre les problèmes liés au coût d'entrée élevé dans une pêche**
- **combler les lacunes associées aux données socioéconomiques et aux données sur les stocks de poissons afin de prendre des décisions plus éclairées**
- **faire participer les pêcheurs à la collecte de données, à la science et à la prise de décisions**
- **favoriser la prévisibilité du secteur en ce qui concerne l'accès**
- **investir dans les infrastructures telles que les ports pour petits bateaux, les usines de transformation et les viviers**
- **garantir l'accès des entreprises aux programmes de financement du gouvernement**
- **continuer d'aider le secteur à adopter de nouvelles technologies**
- **nommer un « champion » fédéral pour la croissance économique du secteur des fruits de mer**
- **collaborer avec d'autres ministères et organismes (et d'autres ordres de gouvernement) pour assurer l'uniformité du processus décisionnel**

Rendre le Programme des travailleurs étrangers temporaires plus flexible.

L'automatisation nous permet de faire des choses avec des produits que nous ne pouvions pas faire par le passé.

L'un des principaux obstacles au développement durable est le manque de logements [...].

Garder les ressources primaires au Canada pour une production de troisième et de quatrième niveau afin d'ajouter de la valeur.

Les pêches commerciales et les exploitations aquacoles du Canada appuient les entreprises de transformation du poisson et des fruits de mer, qui constituent un maillon essentiel de la chaîne de valeur et une importante source d'emplois dans les collectivités autochtones et côtières. La production de varech, d'algues et d'autres plantes océaniques soutient également les entreprises de transformation.

Nous avons reçu un certain nombre d'observations écrites de la part d'organisations représentant le secteur de la transformation du poisson et des fruits de mer, de gouvernements ainsi que d'associations et d'entreprises de pêche commerciale et d'aquaculture, où sont décrits les principaux enjeux et possibilités pour ce secteur. Les participants à nos tables rondes ont également souligné l'importance de favoriser la croissance et la prospérité du secteur de la transformation en intégrant des mesures axées sur ce secteur à la stratégie relative à l'économie bleue.

Comme expliqué dans la section sur la main-d'œuvre (voir ci-dessus), le plus grand défi auquel le secteur de la transformation est actuellement confronté est la pénurie de main-d'œuvre. Nous avons entendu que les problèmes de ressources humaines ont été bien étudiés et que le gouvernement doit agir pour permettre la mise en œuvre des solutions recommandées dans ces rapports.

Pendant nos activités de mobilisation, nous avons entendu que les possibilités de croissance durable pour le secteur de la transformation du Canada résident dans la transformation à valeur ajoutée (p. ex. à partir des déchets des produits de la mer) et la transformation de nouveaux produits (p. ex. algues et produits uniques au Canada). Nous avons également entendu dire que l'ajout d'usines de transformation au large des côtes du Nunavut permettrait de garantir que les avantages des débarquements de poissons et de fruits de mer demeurent dans le territoire. Parallèlement, différents points de vue ont été exprimés quant au nombre d'usines de transformation qui devraient être exploitées ailleurs au Canada. Par exemple, certaines des personnes que nous avons consultées appuient le rétablissement des installations dans les collectivités côtières, tandis que d'autres pensent que la trop grande capacité des installations a entraîné une diminution de la durée des saisons pour les travailleurs saisonniers et un besoin d'augmenter les aides aux revenus.

Nous avons entendu que l'avantage du secteur de la transformation en matière de durabilité est l'« image de marque du Canada », laquelle est bien reconnue sur les marchés d'exportation. Cependant, nous avons également entendu que le secteur de la transformation consomme d'énormes quantités d'énergie produisant du carbone. Par conséquent, pour améliorer sa durabilité, ce secteur doit passer à l'énergie « verte ». Il est recommandé qu'une initiative de coordination en matière de camionnage soit lancée afin de permettre le partage des camions de livraison à destination et en provenance des usines de transformation et ainsi réduire les émissions de carbone.

Pour favoriser la croissance et la prospérité durables de l'ensemble du secteur de la transformation, on nous a recommandé de réaliser ce qui suit :

- **optimiser l'« image de marque du Canada »**
- **encourager la collaboration et le réseautage entre les innovateurs et les secteurs**
- **investir dans des infrastructures de transformation modernes, fiables et résilientes ainsi que dans d'autres services auxiliaires, en particulier dans l'Arctique**
- **veiller à ce que le secteur adopte des technologies de pointe, notamment en continuant à soutenir le financement de l'innovation**
- **faciliter l'accès à la main-d'œuvre en mettant en œuvre les solutions recommandées dans le présent rapport**
- **collaborer avec d'autres ministères et organismes pour apporter les améliorations recommandées au Programme des travailleurs étrangers temporaires et au processus d'immigration**
- **permettre la diversification et la transformation à valeur ajoutée au Canada**
- **investir dans les pôles alimentaires, le développement de produits ainsi que le développement et l'expansion du commerce de détail**

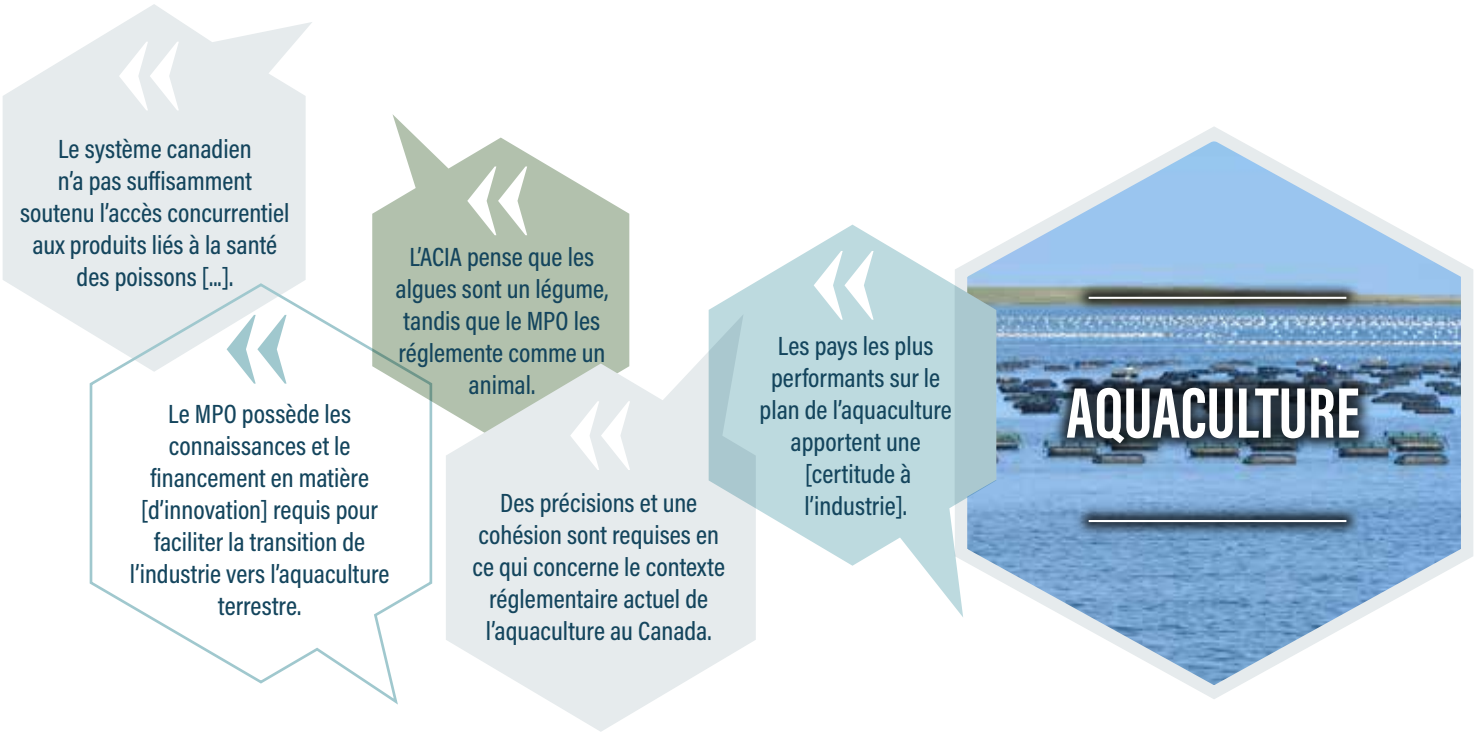

Le secteur de l'aquaculture du Canada soutient l'élevage de poissons, de mollusques et de plantes aquatiques dans les espaces océaniques, les voies navigables intérieures et sur le territoire, y compris dans des écloseries. Les Canadiens n'ont pas tous le même point de vue quant à l'élevage de poissons dans des parcs en filet, conformément aux commentaires reçus pendant les différentes tables rondes, dans les observations écrites et dans les réponses à notre sondage en ligne. Par exemple, certains nous ont dit que cette forme de pisciculture joue un rôle essentiel dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire nationale et internationale, tandis que d'autres estiment qu'elle est incompatible avec l'utilisation durable de l'océan. Nous avons également reçu des recommandations contradictoires, allant de faire des efforts pour corriger les idées fausses du public sur l'industrie à faire en sorte que certaines des activités de l'industrie soient réalisées à l'extérieur des eaux canadiennes.

Les participants à nos activités de mobilisation nous ont fait part d'un soutien plus constant envers d'autres formes d'aquaculture, en particulier la culture de différentes espèces de mollusques et l'élevage de varech et d'algues. Nous avons également entendu parler des efforts déployés par le secteur pour mettre au point de nouvelles technologies et innovations, et s'y adapter (p. ex. de nouvelles matières premières), dans le but de renforcer la durabilité. En outre, nous avons appris comment le secteur de l'aquaculture a réussi à intégrer à sa main-d'œuvre des jeunes, des Autochtones et d'autres personnes issues de groupes divers et sous-représentés. Qui plus est, nous avons appris que lorsque l'aquaculture est « bien faite » par l'entremise de partenariats, elle peut jouer un rôle important dans la réconciliation. À cette fin, un certain nombre de groupes autochtones de partout au Canada nous ont fait part de leur intérêt à tirer parti des possibilités de développement économique liées à l'aquaculture qui correspondent à leurs valeurs.

Les tables rondes destinées aux participants et aux organisations représentatives du secteur ainsi que les observations écrites nous ont permis d'en apprendre plus sur les possibilités de croissance durable liées à de nouvelles espèces, comme l'oursin, le concombre de mer, la morue charbonnière du Pacifique et le varech ou les algues. En outre, l'aquaculture a contribué au succès des produits de la mer pendant la pandémie de COVID-19 et a été reconnue comme un service essentiel par les gouvernements fédéral et provinciaux dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la stabilité/relance économique. Il a donc été recommandé de soutenir le développement économique de nouvelles espèces aquacoles ainsi que de promouvoir le rôle essentiel de l'aquaculture dans la production alimentaire durable aux échelles nationale et internationale ainsi que dans la prospérité économique future des collectivités côtières.

Nous avons également entendu que l'aquaculture présente divers avantages en matière de durabilité, y compris les suivants :

- l'aquaculture donne accès à des programmes de certification en matière de durabilité et de pratiques exemplaires qui sont reconnus à l'échelle internationale
- les leaders du secteur participent activement à des tables internationales sur le développement durable
- des règlements opérationnels stricts concernant la santé animale, la surveillance de la qualité de l'eau ainsi que l'utilisation de pesticides et d'antibiotiques sont en place
- des technologies de pointe sont adoptées, y compris l'automatisation, la numérisation et la traçabilité
- de concert avec les pêches commerciales, l'aquaculture produit la plus faible quantité de carbone, en comparaison avec les autres secteurs du système alimentaire

Pour accroître la durabilité de l'aquaculture, on nous a dit qu'il serait avantageux d'offrir des « permis verts » permettant au secteur de tester de nouvelles technologies sans utiliser la production existante.

Pour favoriser la croissance et la prospérité durables de l'ensemble du secteur de l'aquaculture, on nous a également recommandé de réaliser ce qui suit :

- **approuver et prendre des mesures pour développer davantage les forces du secteur des fruits de mer du Canada**
- **établir un plan quinquennal pour le développement durable du secteur des fruits de mer, y compris des objectifs mesurables**
- **reconnaître la diversité du secteur de l'aquaculture du Canada**
- **favoriser la certitude et la prévisibilité du secteur au moyen de la reconnaissance du gouvernement**
- **collaborer avec d'autres ministères et organismes (et d'autres ordres de gouvernements) pour assurer l'uniformité du processus décisionnel et simplifier la réglementation**
- **accélérer l'élaboration d'une loi sur l'aquaculture**
- **nommer un « champion » fédéral pour la croissance économique du secteur des fruits de mer**
- **reconnaître que le secteur de l'aquaculture est un utilisateur valide des ports pour petits bateaux**
- **soutenir de façon proactive le financement et le renforcement des capacités pour les opérations menées par les Autochtones**
- **accélérer les mesures visant à conserver, à protéger, à restaurer et à reconstruire les écosystèmes marins, notamment pour protéger les exploitations et les espèces aquacoles des effets des changements climatiques**
- **combler les lacunes relatives aux connaissances sur l'utilisation durable des espaces océaniques et les nouvelles possibilités**
- **combler les lacunes en matière de politique et de réglementation pour la culture de plantes aquatiques (p. ex. algues, varech)**
- **établir plus rapidement des politiques qui offrent un plus grand soutien**
- **continuer d'aider le secteur à adopter de nouvelles technologies, notamment par l'entremise de programmes de financement pour la recherche et le développement**

Le transport maritime au Canada est "écologique"; il représente moins de 1 % des émissions, tandis que les autres modes de transport comptent pour 25 %.

La navigation [...] a beaucoup changé au fil des ans en raison de l'évolution des conditions et de l'utilisation de nouvelles technologies.

Le transport maritime établit des liens avec des marchés étrangers pour une vaste gamme de marchandises dont nous avons besoin au quotidien.

Les Inuits possèdent une connaissance locale importante des eaux arctiques [et de] l'impact de la navigation sur les conditions et les changements météorologiques [...].

Le secteur du transport maritime est le principal moyen par lequel les exportations de produits manufacturés sont acheminées à destination et en provenance des marchés étrangers. Il s'agit également du principal mode de transport de passagers à destination et en provenance de nos collectivités insulaires. Pour les collectivités et les résidents du Nunavut, le transport maritime est le moyen le plus économique d'obtenir un réapprovisionnement annuel en biens et en matériaux. En outre, le transport maritime relie l'économie bleue, les océans et les autres grandes voies navigables aux secteurs et aux collectivités de l'intérieur, y compris les plus grands centres urbains du Canada.

Pendant nos activités de mobilisation, on nous a souvent rappelé l'importance des Grands Lacs et de la Voie maritime du Saint-Laurent pour le succès de l'économie bleue du Canada. On nous a également rappelé le rôle important que le Plan de protection des océans a joué en jetant les bases de la stratégie relative à l'économie bleue afin de prendre des mesures visant à surveiller le trafic maritime, à assurer la sécurité de nos mammifères marins et à protéger nos océans et nos côtes, notamment en partenariat avec des collectivités autochtones et côtières de partout au Canada.

Un certain nombre d'intervenants du secteur du transport maritime ont participé à nos tables rondes, y compris celles consacrées au transport, au tourisme, à la région des Grands Lacs, à l'économie de l'Arctique, à la place des jeunes dans l'économie bleue et aux demandes de main-d'œuvre. Nous avons également reçu diverses observations écrites de la part de sociétés de transport maritime, d'associations et de syndicats de pilotes côtiers et de gens de mer, ainsi que d'autres organisations du secteur. Pendant nos activités de mobilisation, nous avons pris connaissance des problèmes de main-d'œuvre du secteur du transport maritime et de certaines des solutions proposées, comme mentionné précédemment dans le présent rapport.

Nous avons également appris que le secteur a des possibilités de croissance importantes, notamment dans la région de l'Arctique, à condition que les eaux de cette région deviennent plus facilement navigables et que des voies de navigation soient établies. Il pourrait également y avoir des possibilités liées aux technologies. Par exemple, nous avons appris qu'une entreprise canadienne a mis au point un système spatial de transformation du « trafic aérien des navires » pour suivre les navires partout dans le monde en temps réel, ce qui permettrait de fournir des renseignements sur les décisions maritimes au marché mondial.

Le transport maritime comporte de nombreux avantages en matière de développement durable, et le secteur est à l'origine d'innovations qui sont conformes aux principes liés à la santé des océans de l'économie bleue. Nous avons notamment appris que le Canada possède des technologies connues de réduction du carbone ainsi

que des options de remplacement pour le stockage de carburant. Le plus important essai de carburant de remplacement a été réalisé par une société de transport maritime du Canada, et trois grands opérateurs de traversiers ont intégré à leur flotte des navires au gaz naturel liquéfié (GNL) et des navires hybrides électriques. D'autres options de carburant « décarbonisé » sont envisagées, et certaines entreprises utilisent des épurateurs de gaz d'échappement pour réduire les émissions de polluants. Les propriétaires de navires s'efforcent également de protéger les mammifères marins en réduisant leur vitesse et en modifiant leurs itinéraires dans les habitats essentiels des baleines, en recueillant régulièrement des données importantes pour les scientifiques et en contribuant à mettre à l'essai de nouvelles technologies, comme le système d'alerte rapide pour les baleines.

Le transport maritime dispose du programme de certification environnementale de l'Alliance verte, lequel est basé sur 14 indicateurs de rendement. En outre, ce secteur dispose d'un vérificateur externe agréé et publie des résultats. Le Conseil national de recherches du Canada collabore avec les intervenants des secteurs du transport maritime, des ports et de la construction navale pour créer la première voie maritime numérique du Canada, de l'océan Atlantique aux Grands Lacs. Cette initiative vise à intégrer des technologies novatrices, comme la technologie des navires de surface autonomes, les capteurs intelligents et la fusion de données, la navigation fondée sur l'intelligence artificielle dans des conditions de glace ou des environnements difficiles, la diminution des bruits sous-marins, etc.

Pour améliorer la durabilité du secteur, on nous a dit que le gouvernement devrait soutenir les efforts actuels et futurs du secteur qui ont pour but de développer et d'adopter des carburants de remplacement propres et de garantir que la réglementation ne conduit pas à un blocage des carburants de remplacement. Il a été recommandé d'investir dans un cadre semblable à celui du transport terrestre afin d'encourager l'innovation et de mieux soutenir la recherche et le développement sur les technologies propres dans le secteur maritime.

Pour favoriser la croissance et la prospérité durables de l'ensemble du secteur du transport maritime, on nous a recommandé de réaliser ce qui suit :

- **s'appuyer sur les initiatives du Plan de protection des océans, notamment en étudiant comment différents outils de détection des mammifères marins pourraient fonctionner ensemble**
- **simplifier la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada* et la réglementation connexe afin qu'elles s'adaptent plus rapidement aux innovations, comme les navires autonomes, et qu'elles n'empêchent pas le secteur d'adopter le biodiesel**
- **accélérer le système de réciprocité de la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada* pour aider le secteur à avoir accès à des capitaux et à des marins étrangers qui possèdent les titres de compétence requis**
- **accorder la priorité à l'élaboration de règlements pour gérer le transport maritime dans l'Arctique**
- **collaborer avec d'autres ministères et organismes (et à l'échelle internationale) pour procéder à un échange de données, réduire le fardeau réglementaire et veiller à ce que le processus décisionnel et la réglementation soient uniformes**
- **soutenir les collaborations (nouvelles et existantes) entre le gouvernement, les innovateurs et le secteur pour trouver des solutions aux enjeux (p. ex. des systèmes appropriés pour le traitement des eaux de ballast) et faire participer les marins à la collecte de données, à la science et au processus décisionnel**
- **se conformer aux tendances internationales en matière de décarbonisation, de carburants de remplacement et de propulsion, ainsi qu'à d'autres technologies marines « vertes »**
- **soutenir le fonds de décarbonisation de l'Organisation maritime internationale**
- **continuer à investir dans le système de sécurité maritime**
- **garantir l'accès du secteur aux programmes d'infrastructure du gouvernement**
- **continuer de renforcer la résilience climatique en renouvelant et en réorientant le programme de l'évaluation des risques liés aux actifs de transport**
- **réformer le système de pilotage du Canada pour réduire les coûts connexes, simplifier les opérations et empêcher les administrations de pilotage d'embaucher des navigateurs formés par l'industrie**
- **simplifier la Méthode de gestion des risques de pilotage et s'assurer que ce processus est basé sur la science**

Inciter les navires écologiques à faire escale dans les ports canadiens pourrait [...] contribuer à la durabilité à long terme des routes commerciales du Canada.

Les ports pour petits bateaux constituent le point d'accès aux économies océaniques et aux réseaux communautaires.

Les ports situés dans les petites zones côtières ont une plus grande incidence sur les petites populations que les grands ports sur les grandes collectivités.

Les ports maritimes sont le point de liaison entre le transport maritime et le transport terrestre.

PORTS ET INSTALLATIONS PORTUAIRES

Les ports et les installations portuaires facilitent le transport maritime, les pêches commerciales, l'aquaculture, les services maritimes ainsi que le tourisme côtier et maritime, y compris l'industrie des croisières. Les exploitants de terminaux s'assurent que les marchandises importées ou exportées par le Canada sont traitées de manière efficace et sécuritaire, et dans le respect de l'environnement. Les infrastructures portuaires, y compris les terminaux à conteneurs, sont le point de liaison entre les industries et les entreprises non maritimes de fabrication et de ressources.

Pendant nos activités de mobilisation, nous avons entendu que des infrastructures portuaires modernes, fiables et résilientes sont essentielles pour continuer de soutenir les secteurs de l'économie bleue. Cela comprend notamment des investissements pour aider les ports et les installations portuaires, peu importe leur taille, à faire face aux effets des changements climatiques, y compris l'élévation du niveau de la mer et les ondes de tempête. On nous a également recommandé d'investir dans les ports pour petits bateaux et les ports en eau profonde ainsi que dans un entreposage sécuritaire, afin de remédier aux déficits d'infrastructures dans l'Arctique et les collectivités nordiques de l'Inuit Nunangat.

Nous avons appris que les ports et les installations portuaires travaillent en étroite collaboration avec les collectivités autochtones et côtières de partout au Canada pour garantir qu'elles profitent des activités qui sont réalisées à l'échelle locale. Par exemple, nous avons appris que certains ports ont conclu des ententes de partage des recettes avec les collectivités autochtones, se sont procuré des services commerciaux autochtones dans le cadre de contrats à valeur élevée et emploient un pourcentage élevé d'Autochtones pour mener à bien leurs activités portuaires. Le processus de consultation du projet d'expansion du terminal de Contrecœur de l'Administration portuaire de Montréal a également été cité comme un exemple de pratique exemplaire en ce qui concerne l'inclusion des Autochtones.

En outre, nous avons appris qu'il existe un certain nombre de possibilités de croissance pour nos ports et nos installations portuaires. Par exemple, 70 ports spécialisés du Canada atlantique se préparent à accueillir les nouveaux clients du marché des croisières d'expédition, tandis que les ports et les terminaux maritimes de la Colombie-Britannique se préparent à faire face à la croissance prévue de la porte d'entrée canadienne du Pacifique.

Dans le cadre de nos activités de mobilisation, nous avons appris qu'un certain nombre de nos ports et de nos installations portuaires prennent des mesures en matière de développement durable. En voici quelques exemples :

Le port de Vancouver collabore avec plusieurs États américains afin de mettre en œuvre la Stratégie pour l'air pur des ports du nord-ouest et offre aux sociétés de transport maritime une réduction de 47 % des droits de port, à condition qu'elles prennent des mesures volontaires pour réduire leur impact environnemental, et ce, dans le cadre de son programme ÉcoAction.

L'Administration portuaire de Prince Rupert a élaboré une stratégie de réduction des émissions de carbone (Carbon Emissions Reduction Strategy) pour réduire de 30 % les émissions du port d'ici 2030 et atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

L'Administration portuaire d'Halifax collabore avec d'autres industries de transport pour créer un laboratoire vivant nommé The PIER (Port Innovation, Engagement & Research), lequel comprend le secteur du transport, de la chaîne d'approvisionnement et de la logistique. Ce laboratoire sera un lieu où les industries, les chercheurs et les partenaires publics pourront collaborer pour trouver des solutions aux problèmes qu'aucune partie ne peut résoudre seule.

Bien que les ports et les installations portuaires soient à l'origine de nombreux changements en matière de durabilité, on nous a recommandé de soutenir leurs efforts pour rendre les opérations plus écologiques, notamment en offrant des mesures incitatives pour l'installation de bornes de recharge et de bancs de batteries pour servir les navires hybrides et électriques.

Afin de favoriser la croissance et la prospérité de l'ensemble des ports, des installations portuaires et des terminaux à conteneurs, on nous a également recommandé de réaliser ce qui suit :

- **penser à modifier « l'image de marque » des ports pour petits bateaux afin de mieux tenir compte du niveau d'activité et de reconnaître tous les utilisateurs en vue d'améliorer la planification et la mise en œuvre du programme**
- **s'assurer que le programme de cession des ports et les « ports en périphérie » peuvent soutenir les évaluations des risques liés aux changements climatiques et les améliorations de la résilience qui s'imposent**
- **tenir compte des commentaires des intervenants provenant de l'examen de la modernisation des ports dans le cadre de la stratégie relative à l'économie bleue**
- **améliorer la reddition de comptes et la transparence à l'égard du processus décisionnel des administrations portuaires, préciser les rôles et les responsabilités et prévoir un mécanisme pour interjeter appel d'une décision**
- **assurer une coordination entre les ministères et les organismes afin d'examiner et de simplifier les politiques, la gouvernance, le mandat, la transparence et le contexte réglementaire des ports**
- **collaborer avec d'autres ordres de gouvernement pour améliorer l'accès partagé, les ports à usages multiples, les installations portuaires et les autres infrastructures maritimes, y compris les possibilités d'amélioration du partage des coûts**
- **moderniser les ports et les installations portuaires clés afin qu'ils puissent accueillir des navires et de grands bateaux de croisière**
- **encourager les ports à investir dans l'innovation et les technologies « vertes » (p. ex. programme lié aux navires « verts »)**

- **accorder la priorité aux projets d'énergie renouvelable avec les ports et les collectivités côtières afin de soutenir la transition vers des énergies propres, y compris conformément à la stratégie relative à l'hydrogène du Canada**
- **continuer d'investir dans le Fonds national des corridors commerciaux pour permettre la modernisation immédiate et à long terme des ports à l'appui du commerce et de la compétitivité du Canada**
- **utiliser une partie du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone et du Fonds pour l'infrastructure verte afin de soutenir les exploitants de terminaux maritimes**
- **établir une banque de données d'études pour permettre la mise en œuvre de processus réglementaires plus efficaces, inciter le secteur privé à investir davantage et favoriser le développement de solutions novatrices**
- **élaborer des stratégies commerciales pour les exportations qui sont axées sur l'utilisation des ports et du transport maritime**
- **collaborer avec les ports pour lancer des programmes pilotes et des programmes de recherche afin d'élargir les opérations durables au sein de la chaîne d'approvisionnement et de renforcer le soutien offert**
- **renforcer la collaboration et le réseautage entre les innovateurs et les secteurs ainsi que les initiatives liées aux laboratoires vivants, comme The PIER**

CONSTRUCTION DE NAVIRES ET D'EMBARCATIONS

> Nous avons besoin de clients internationaux pour réduire la concurrence locale.

> La demande dépasse tellement la capacité de production des entreprises qui construisent de petits bateaux de pêche que certaines font des ventes de trois à cinq ans à l'avance.

> Nous faisons partie d'un programme de 25 ans qui procède au renouvellement de la flotte du Canada [...] changeant ainsi les aspirations et les objectifs.

> La taxe de luxe sur les bateaux [...] toucherait de façon disproportionnée les constructeurs et les concessionnaires de bateaux du Canada atlantique et de la Colombie-Britannique.

Il y a consensus sur le fait que la Stratégie nationale de construction navale sert à établir une base industrielle durable pour la revitalisation de la flotte fédérale du Canada et du secteur de la construction navale dans son ensemble. Nous avons entendu que cette stratégie a permis de conclure des contrats proactifs à long terme et de générer des recettes pour un ensemble d'entreprises le long de la chaîne d'approvisionnement, ce qui a favorisé leur croissance. Cela comprend des entreprises appartenant à des femmes, à des Autochtones et à d'autres membres des groupes sous-représentés dans l'économie bleue.

Pendant nos tables rondes et dans les observations écrites que nous avons reçues, nous en avons appris davantage sur l'expertise du Canada en matière de construction navale, qu'il s'agisse d'embarcations de plaisance, de bateaux de pêche commerciale ou de traversiers. Nous avons également pris connaissance des services auxiliaires pour les navires, comme les services de réparation, les ventes de bateaux, les marinas et les fabricants de moteurs marins.

Le secteur de la construction de navires et d'embarcations facilite le transport maritime, les pêches commerciales et récréatives, l'aquaculture ainsi que le tourisme côtier et maritime. Par conséquent, les possibilités de croissance durable relatives à ce secteur sont liées aux possibilités de croissance des autres secteurs de l'économie bleue. Il s'agit notamment d'améliorer les possibilités d'emploi et les occasions d'affaires pour les personnes qui vivent dans les collectivités côtières, lesquelles travaillent plus souvent dans le secteur de la construction navale et les services auxiliaires.

Nous avons également entendu qu'il existe des possibilités de croissance durable propres à chaque industrie. Par exemple, nous avons entendu qu'il est possible d'élargir la Stratégie nationale de construction navale aux constructeurs de bateaux afin qu'ils puissent entreprendre des projets visant à prolonger la durée de vie des navires de la Garde côtière canadienne et d'autres propriétaires de la flotte fédérale ainsi qu'à tirer parti du marché international. En ce qui concerne la construction d'embarcations et les services maritimes, nous avons entendu qu'il est possible d'élargir la gamme de services offerts aux plaisanciers de passage.

Le secteur de la construction de navires et d'embarcations présente l'avantage suivant en matière de durabilité : il construit des navires et des composants de navires durables. Pour accroître la durabilité des navires et autres embarcations construits au Canada, on nous a recommandé d'examiner l'expertise spécialisée en conception et en construction de navires avec un fonctionnement neutre en carbone, en collaboration avec un éventail d'utilisateurs de navires ainsi qu'avec divers ports et installations portuaires, en vue de garantir un accès à des sources d'énergie de remplacement dans le réseau local.

Afin de favoriser la croissance et la prospérité durables de l'ensemble du secteur de la construction de navires, de la construction d'embarcations et des services maritimes, on nous a recommandé de réaliser ce qui suit :

- **établir des liens entre les différents secteurs de l'économie bleue, les constructeurs de navires, les constructeurs d'embarcations et les innovateurs afin de construire et de mettre à l'essai la viabilité et la sécurité des navires à faibles émissions de carbone qui utilisent des carburants de remplacement, en plus de faire des investissements tout au long du cycle de vie de l'innovation**
- **favoriser la collaboration et le réseautage entre les secteurs océaniques pour tirer parti des pratiques exemplaires et éviter l'adoption d'approches cloisonnées pour la résolution des enjeux multisectoriels, comme les pénuries de main-d'œuvre**
- **investir dans des infrastructures modernes, fiables et résilientes, y compris des infrastructures « vertes »**
- **continuer d'aider les secteurs océaniques à adopter des technologies propres**
- **garantir l'accès des entreprises aux programmes de financement de l'innovation du gouvernement**
- **établir des règlements plus agiles pour suivre le rythme de l'innovation et des nouvelles technologies**
- **investir dans les projets visant à prolonger la durée de vie des navires et dans le secteur de la construction navale en élargissant la Stratégie nationale de construction navale aux constructeurs d'embarcations**
- **améliorer les processus d'approvisionnement du gouvernement fédéral pour les rendre accessibles aux PME et conformes aux objectifs de décarbonisation et aux autres objectifs en matière de durabilité dans le cadre des commandes subséquentes relatives aux navires du gouvernement fédéral**
- **favoriser les initiatives ayant pour but d'attirer des navires de passage, notamment par l'entremise de la stratégie touristique du Canada**
- **recueillir et analyser des données primaires sur la construction d'embarcations afin d'orienter la prise de décisions et les normes de formation**
- **reproduire les programmes *Pathways to Shipbuilding*, ou en tirer parti, pour continuer à augmenter le nombre de membres des groupes sous-représentés dans le secteur**
- **maintenir les ventes nationales d'embarcations de plaisance qui ont eu lieu pendant la pandémie de COVID-19**
- **réexaminer la taxe de luxe en fonction de son incidence socioéconomique sur les constructeurs d'embarcations de plaisance**
- **investir dans les programmes d'élimination des navires en fin de vie**
- **passer par le commerce international pour éliminer les droits de douane sur les matériaux dont les constructeurs de navires et d'embarcations ont besoin, ainsi que pour s'attaquer aux lois protectionnistes qui empêchent les constructeurs de navires et d'embarcations du Canada d'essayer d'obtenir des contrats américains**

Le secteur du tourisme côtier et maritime du Canada comprend un large éventail d’entreprises de tailles diverses, notamment : industrie des croisières, pêche sportive, navigation de plaisance, observation des baleines, kayak/canot et randonnée sur les sentiers marins. Il se distingue par le fait que sa main-d’œuvre comporte plus d’Autochtones, de femmes et de jeunes que celle de plusieurs autres secteurs de l’économie bleue.

Le tourisme sous toutes ses formes a été durement touché par la pandémie de COVID-19, lorsque les restrictions de voyage ont empêché les visiteurs internationaux et interrégionaux de se rendre dans nos collectivités côtières. Bien que plusieurs des intervenants du secteur du tourisme qui ont pris part à nos séances de mobilisation aient fait preuve d’optimisme à l’égard de la stratégie relative à l’économie bleue, ils nous ont rappelé qu’il est difficile de planifier l’avenir lorsque plusieurs entreprises sont « en mode survie ». En outre, au moment où nos activités de mobilisation ont eu lieu, les exploitants d’entreprises touristiques attendaient encore la réouverture de la frontière canado-américaine, et de nombreuses villes portuaires étaient ignorées par les navires de croisière américains.

Nous avons organisé trois tables rondes sur le tourisme côtier et maritime dans différentes régions, et les représentants du secteur ont participé à plusieurs autres tables rondes. Nous avons également reçu des observations écrites de la part d’associations de navires de croisière et de navigation de plaisance, de gouvernements provinciaux, territoriaux, municipaux et autochtones ainsi que d’autres intervenants qui ont des idées pour faire progresser le secteur du tourisme de façon durable, par l’entremise de la stratégie relative à l’économie bleue. Cela comprend notamment la détermination des possibilités de croissance durable.

Par exemple, nous avons appris que le tourisme expérientiel est très populaire, puisque les visiteurs veulent « tisser des liens » avec les lieux et les gens pendant leurs voyages. Il peut notamment s’agir d’aller pêcher avec un guide ou un pêcheur d’expérience pour pouvoir manger sa propre prise, d’en apprendre davantage sur la culture d’une collectivité des Premières Nations ou d’une collectivité inuite en découvrant un sentier marin ou en allant en bateau, ou d’observer les mammifères marins en se renseignant sur les aires marines protégées. Pour tirer parti de cette possibilité, il a été recommandé que les ministères et les organismes gouvernementaux, comme le MPO et l’Agence canadienne d’inspection des aliments, travaillent ensemble pour établir des règlements relatifs au tourisme expérientiel ou harmoniser les règlements existants. Il a également été recommandé de prévoir des « attractions phares » pour les touristes dans un plus grand nombre de collectivités côtières, en s’inspirant du succès remporté par les collectivités disposant de ponts d’observation de l’océan et de sanctuaires pour les baleines. En outre, il a été recommandé d’offrir un soutien

aux organisations touristiques provinciales, territoriales et nationales afin qu'elles puissent à leur tour aider les collectivités autochtones à créer des entreprises de tourisme expérientiel et d'écotourisme, à condition que cela fasse partie de leurs plans économiques.

Une « attraction phare » est un lieu, une activité ou un site touristique qui constitue la base de l'économie et des recettes touristiques globales d'une région ou d'une collectivité donnée.

Nous avons appris que le secteur du tourisme côtier et maritime du Canada présente un avantage en matière de durabilité par rapport à celui de la plupart des pays, avantage qui se rattache aux océans et aux voies navigables vierges ainsi qu'aux vastes zones non développées et sous-peuplées. Qui plus est, cet avantage est lié à d'autres possibilités de croissance durable, notamment en ce qui concerne les croisières d'expédition et les plaisanciers américains de passage, mais nous devons faciliter les déplacements vers ces zones, au lieu de nous concentrer principalement sur les zones urbaines et leurs périphéries. Nous avons également entendu que les plaisanciers adoptent volontairement des carburants plus propres et sont prêts à envisager des programmes de recyclage des bateaux et de carburants de remplacement.

Pour améliorer la durabilité du secteur, on nous a recommandé d'accélérer les mesures visant à conserver et à protéger les écosystèmes marins, à rétablir et à reconstituer les stocks de poissons sauvages (notamment au moyen d'écloseries) ainsi qu'à protéger les populations de baleines et d'autres ressources aquatiques. On nous a également recommandé de prendre en compte la valeur de l'accès permanent aux côtes et aux zones sauvages lors de l'examen des projets de développement. Par exemple, nous avons entendu que l'adoption de nouvelles approches de développement communautaire et économique pourrait être nécessaire afin de protéger les zones historiques, culturelles et naturelles.

Pour favoriser la croissance et la prospérité durables de l'ensemble du secteur du tourisme côtier et maritime, on nous a recommandé de réaliser ce qui suit :

- **déterminer ce qui rend le Canada unique et spécial afin de faire croître le tourisme dans le cadre des efforts visant à promouvoir les actifs océaniques du Canada**
- **soutenir le plan stratégique de l'industrie des croisières**
- **investir dans les infrastructures, y compris les ports, les installations portuaires, la connexion Internet et les attractions « phares »**
- **collaborer avec d'autres ministères et organismes (et d'autres ordres de gouvernements) pour élaborer des politiques et les règlements à jour sur le tourisme et ainsi veiller à la sécurité des touristes**
- **s'assurer que les lois et les politiques sur les océans ainsi que la planification spatiale marine tiennent compte du tourisme**
- **soutenir les projets pilotes du conseil sectoriel de l'APECA ayant pour but de former les pêcheurs afin qu'ils puissent exploiter des entreprises touristiques pendant la saison morte**
- **harmoniser la construction navale et les services maritimes avec le secteur du tourisme pour examiner comment les navires « faits au Canada » pourraient faire partie des entreprises et des expériences touristiques**
- **investir dans les possibilités touristiques permettant de mettre en valeur le patrimoine culturel et autochtone**
- **prendre en compte les effets des décisions concernant les pêches sur les activités touristiques**
- **permettre l'accès à un plus grand nombre de possibilités de financement pour le nettoyage des côtes**
- **poursuivre la collaboration et la communication en général dans le secteur du tourisme côtier et maritime**
- **améliorer l'accès au financement et aux options génératrices de revenus**
- **encourager la collaboration et le réseautage entre les secteurs de l'économie bleue afin d'améliorer les expériences et les offres touristiques**

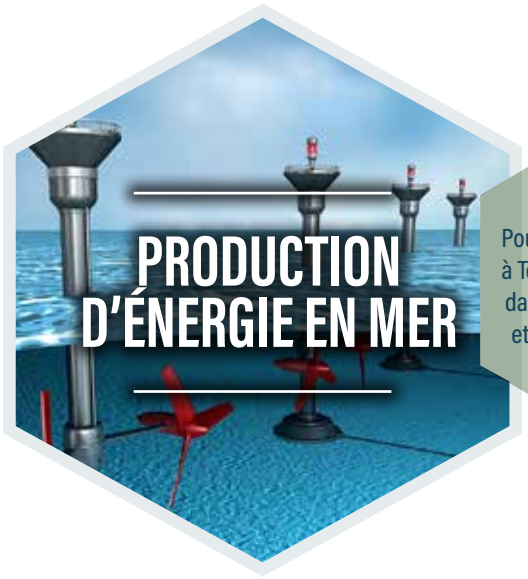

Pour chaque emploi direct à Terre-Neuve-et-Labrador dans l'industrie pétrolière et gazière, 1,8 emploi est créé au Canada.

Il faut que l'objectif soit clair [...] la production d'énergie ou la décarbonisation.

Le MPO et les RNCan doivent travailler ensemble.

L'énergie marémotrice pourrait avoir un effet positif net ou, à tout le moins, un impact environnemental très faible.

Nous avons besoin de la genèse des idées dès maintenant pour nous assurer d'avoir les piles à combustible dont nous aurons besoin d'ici 2050.

Le secteur de la production d'énergie en mer comprend le secteur pétrolier et gazier extracôtier ainsi que le secteur des énergies marines renouvelables. À son tour, le secteur des énergies marines renouvelables comprend les industries de l'énergie des marées, des vagues, des courants et des vents.

Le secteur pétrolier et gazier extracôtier du Canada aide les collectivités à satisfaire leurs besoins énergétiques, tout en contribuant aux économies locales et à l'emploi à Terre-Neuve-et-Labrador et en Nouvelle-Écosse. Cela comprend des contrats de plus de 3,3 milliards de dollars avec des entreprises autochtones. Nous avons également entendu que le secteur soutient les valeurs du développement durable et investit continuellement dans l'amélioration de ses performances environnementales. Cela comprend notamment des investissements dans l'établissement du Réseau d'innovation pour des ressources propres afin que les ressources énergétiques du Canada puissent être développées de façon durable et intégrées à l'approvisionnement énergétique mondial. En outre, nous avons appris que les Canadiens n'ont pas tous le même point de vue sur le secteur pétrolier et gazier extracôtier. Par exemple, certains estiment que cette activité est incompatible avec l'utilisation durable des océans et recommandent de procéder à une « transition équitable » d'ici 2030.

Grâce aux tables rondes que nous avons organisées pour les participants du secteur, les organisations représentatives du secteur, les innovateurs et les installations de démonstration ainsi qu'aux observations écrites que nous avons reçues, nous avons appris que le secteur pétrolier et gazier présente des possibilités de croissance durable en lien avec le développement dans l'Arctique et dans d'autres environnements hostiles. Nous avons également appris que le secteur dispose d'un certain nombre d'avantages en matière de durabilité pour réduire ses émissions de carbone ainsi que les effets de ses opérations sur les écosystèmes marins. En voici quelques exemples :

- la recherche, le développement et la démonstration par l'entremise du Fonds de réduction des émissions
- les exigences en matière de mobilisation et d'approbation prévues par la *Loi sur l'évaluation d'impact*
- les plans de surveillance des effets sur l'environnement élaborés conjointement, dont aucun n'a révélé d'effet négatif au cours des 25 dernières années
- le projet Zones extracôtières numériques, qui a pour but de développer des capacités de numérisation de classe mondiale
- le Fonds pour l'étude de l'environnement, qui fournit de précieuses données scientifiques à tous les intervenants des secteurs océaniques
- la recherche ecoNEXT pour établir une voie vers la carboneutralité

Pour renforcer la durabilité du secteur pétrolier et gazier du Canada, il a été recommandé de soutenir la numérisation en investissant dans les infrastructures, en facilitant l'accès aux données et examinant la création d'un banc d'essai national pour les technologies océaniques propres, comme les opérations à distance et autonomes.

Dans le cadre de nos activités de mobilisation, nous avons appris que les ressources d'énergies marines renouvelables sont largement inexploitées et offrent un immense potentiel de développement durable. Par exemple, nous avons entendu que ces ressources pourraient jouer un rôle important en vue d'aider le Canada à atteindre la carboneutralité d'ici 2050, notamment en générant de l'électricité propre et en appuyant les objectifs de carboneutralité d'autres secteurs océaniques. En fait, les participants à nos activités de mobilisation nous ont dit que les énergies marines renouvelables sont « au coeur » de l'économie bleue, au sens où elles ont la capacité d'alimenter de façon durable les secteurs de l'économie bleue.

À l'heure actuelle, le secteur des énergies marines renouvelables du Canada est largement axé sur l'énergie marémotrice (à noter que des installations de démonstration sont situées en Nouvelle-Écosse et que les plus hautes marées sont au Nunavik et dans la baie de Fundy). Nous avons entendu que la technologie des turbogénérateurs est également utilisée pour permettre aux collectivités éloignées de ne plus utiliser de carburant diesel dans certaines régions. Nous avons également entendu que l'énergie éolienne en mer offre un potentiel de croissance durable au Canada, puisque plusieurs autres pays ont élargi cette industrie au cours de la dernière décennie et qu'il y a des synergies entre le développement de l'énergie marémotrice et de l'énergie éolienne en mer. En outre, nous avons entendu que le développement de l'énergie éolienne en mer aux États-Unis a contribué à la création de possibilités économiques pour les fournisseurs canadiens.

En ce qui concerne la croissance durable, nous avons appris que le secteur des énergies marines renouvelables doit combler certaines lacunes en matière de connaissances et a besoin d'une plus grande certitude quant à la réglementation gouvernementale. Nous avons aussi appris que le secteur a besoin d'objectifs clairs en ce qui a trait à son développement, à savoir : pour répondre aux besoins énergétiques nationaux, ou à des fins d'exportation.

Pour favoriser la croissance et la prospérité durables de l'ensemble du secteur de la production d'énergie en mer, on nous a recommandé de réaliser ce qui suit :

- **établir des règlements modernes, agiles, prévisibles et uniformes sur l'énergie pour favoriser et promouvoir l'inclusion et la durabilité de l'environnement**
- **collaborer avec d'autres ministères et organismes (et d'autres ordres de gouvernement) pour assurer l'uniformité et la transparence du processus décisionnel ainsi que pour simplifier la réglementation**
- **offrir une plus grande certitude au secteur, par l'entremise d'un processus décisionnel et de règlements uniformes, pour l'aider à attirer des investisseurs mondiaux en capital**
- **faciliter les possibilités liées aux énergies marines renouvelables en rendant la réglementation plus claire**
- **réduire considérablement la durée de l'examen des permis d'exploration pétrolière et gazière en mer**
- **harmoniser la stratégie relative à l'économie bleue avec la Stratégie canadienne pour l'hydrogène**
- **combler les lacunes en matière de données, de renseignements et de connaissances en investissant dans les infrastructures extracôtières (p. ex. bouées météorologiques), la science ainsi que la collecte et l'analyse de données**
- **investir dans la « large bande océanique » pour favoriser l'élaboration d'options relatives à l'accessibilité en mer**

- **s'assurer que le gouvernement appuie les entreprises d'énergies marines renouvelables pendant toutes les étapes suivantes : recherche, développement, démonstration et commercialisation**
- **encourager la collaboration et le réseautage entre les innovateurs et les secteurs**
- **exiger la mobilisation des collectivités et des autres utilisateurs des océans ainsi que la consultation des collectivités autochtones pendant toutes les étapes d'un projet afin d'aider les secteurs à obtenir l'approbation sociale avant de procéder**
- **indiquer clairement la raison pour laquelle l'énergie est produite (c.-à-d. pour atteindre les objectifs de carboneutralité ou à des fins d'exportation)**
- **inciter les entreprises à participer à la recherche et au développement par l'entremise de nouveaux mécanismes de financement permettant d'atténuer les risques liés aux investissements du secteur privé**
- **passer par le commerce international pour éliminer les droits imposés sur l'utilisation des navires spécialisés considérés comme des biens mondiaux, ce qui diminue la compétitivité du Canada, ainsi que pour gérer les volets de la *Loi sur le commerce côtier* qui préoccupent le secteur**
- **permettre aux projets d'exploitation pétrolière et gazière en mer de bénéficier du crédit d'impôt à l'investissement dans la région de l'Atlantique (même à court terme)**
- **préciser l'effet de l'article 82 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer**
- **examiner l'interprétation de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada—Terre-Neuve-et-Labrador* pour permettre une divulgation plus rapide des renseignements sur l'environnement physique dans les études**

Améliorer la réglementation afin d'accélérer l'automatisation et la numérisation.

La richesse des océans et les connaissances sont liées.

[Les technologies océaniques] favorisent l'élaboration de solutions durables pour d'autres secteurs océaniques et d'autres enjeux, comme la sécurité alimentaire.

Les gouvernements doivent utiliser les technologies océaniques pour aider l'industrie à démontrer sa valeur à l'échelle internationale.

TECHNOLOGIES OCÉANIQUES

Le secteur des technologies océaniques du Canada est en train de créer un avantage concurrentiel pour d'autres secteurs de l'économie bleue, en tant que catalyseur de pratiques et d'opérations durables, efficaces et rentables. Par exemple, pendant l'une de nos tables rondes, nous avons entendu que le Défi de l'efficacité de conception des coques, lancé par Impact Canada et l'APECA, a servi à repenser la conception et la construction de la coque des navires, y compris la propulsion, afin d'améliorer les bateaux de pêche.

Dans le cadre de nos activités de mobilisation, nous avons également appris que le secteur des technologies océaniques du Canada dispose d'un bassin de talents hautement qualifiés dans les domaines de la recherche et du développement, de l'innovation et de la science ainsi que d'un certain nombre de PME de pointe qui fournissent des technologies et des services à des entreprises nationales et internationales. En outre, nous avons appris que les technologies océaniques ont connu un grand succès pendant la pandémie de COVID-19, étant donné que leur croissance s'est poursuivie tout au long de la pandémie.

Nous avons organisé un certain nombre de tables rondes sur l'innovation et les technologies océaniques, et les participants à d'autres séances comprenaient des organisations, des conseils et des propriétaires d'entreprises du secteur des technologies océaniques. Ces participants s'entendent pour dire que les progrès technologiques continueront de jouer un rôle essentiel en aidant les secteurs océaniques à demeurer durables **et** prospères.

Nous avons également entendu que les entreprises de technologies océaniques dirigées par les peuples autochtones devraient faire augmenter la participation des Autochtones à l'économie bleue. Par exemple, nous avons appris que *SednaLink* prévoit de construire un réseau de fibres optiques de 2 000 kilomètres entre Iqaluit et Terre-Neuve-et-Labrador d'ici novembre 2022, puis d'élargir ce réseau aux collectivités de Qikiqtani pendant la phase II et aux collectivités de Kivalliq pendant la phase III. Ce réseau utilisera la science, la surveillance et des câbles de télécommunications fiables (SMART) dotés de dérivations pour recueillir des renseignements marins et procéder à une surveillance en temps réel de l'environnement, notamment en ce qui a trait à la salinité, à la pression de l'eau, aux températures et aux courants. Ce projet créera des emplois à long terme pour les Inuits, puisque des activités annuelles d'entretien et de recherche seront nécessaires.

Bien que nous ayons beaucoup entendu parler de l'expertise du Canada en matière de technologies océaniques, nous avons également entendu que les gouvernements et les secteurs du Canada pourraient faire une utilisation plus fréquente de ces technologies.

Afin de favoriser la croissance et la prospérité durables du secteur des technologies océaniques, on nous a recommandé de réaliser ce qui suit :

- **soutenir les entreprises en démarrage, les entreprises en expansion et les PME tout au long du cycle de vie de la recherche et du développement**
- **s'assurer que les entreprises ont accès aux programmes de financement et aux processus d'approvisionnement du gouvernement**
- **améliorer les processus d'approvisionnement afin de suivre le rythme de l'innovation et des technologies**
- **permettre la présentation de propositions spontanées aux acheteurs du gouvernement**
- **améliorer les programmes gouvernementaux qui appuient les technologies océaniques pendant les étapes de la commercialisation**
- **encourager la collaboration et le réseautage entre les PME et le secteur des technologies océaniques**
- **faciliter l'adoption de solutions « faites au Canada » dans les environnements éloignés et à des fins d'autonomie**
- **rassembler les technologies, la génomique et l'aquaculture pour assurer la sécurité alimentaire**
- **établir des règlements modernes et agiles pour favoriser l'innovation et les technologies de pointe**

INDUSTRIES OCÉANIQUES TOURNÉES VERS L'AVENIR

Nous voulons que nos gardes-pêche participent à la résolution des problèmes environnementaux : érosion côtière, bassin versant, etc.

Il y a un grand potentiel de croissance pour un large éventail de produits naturels et biodégradables en lien avec la biotechnologie marine.

Pour reconstruire ce que nous avons pris, il faut d'abord penser à écologiser.

La mise en œuvre de la DNUDPA nécessite un investissement dans les programmes des gardiens autochtones.

Nous sommes à une période charnière où l'innovation et les technologies émergentes pourraient nous aider à gérer et à résoudre les défis environnementaux, tout en mettant en place de nouveaux secteurs océaniques. Comme décrit précédemment, certains secteurs océaniques intègrent déjà de nouvelles technologies, comme l'automatisation, l'intelligence artificielle et la numérisation, pour obtenir un avantage en matière de durabilité.

Dans notre document de mobilisation au sujet de la stratégie relative à l'économie bleue, la biotechnologie marine est considérée comme une industrie océanique potentielle tournée vers l'avenir. Bien que la biotechnologie marine n'ait pas encore fait l'objet d'une définition normalisée, on peut dire qu'il s'agit d'un ensemble de méthodes permettant de produire des connaissances, des biens et des services à partir de ressources génétiques présentes dans les organismes marins, que l'on peut appliquer dans d'autres industries.

Nous avons entendu que, combinée aux principes de l'économie circulaire, la biotechnologie marine présente un grand potentiel de croissance, puisqu'elle permet de produire une grande variété de produits. L'économie circulaire permet de continuer à utiliser les ressources et les produits le plus longtemps possible et d'utiliser les déchets pour prévenir les effets négatifs, notamment en régénérant les systèmes naturels. Nous avons entendu qu'un certain nombre d'entreprises, y compris des entreprises technologiques en démarrage, développent des produits et des solutions microbiologiques liés à l'économie circulaire. Par exemple, nous avons appris qu'il est possible de produire des produits marins naturels à partir de microalgues et de macroalgues pour diverses applications, en s'appuyant sur le succès des industries de la santé et de la nutrition du poisson. Il a été recommandé de faire des investissements afin d'approfondir ces travaux, notamment dans les principaux secteurs océaniques.

> *Le Forum économique mondial définit l'économie circulaire comme « un système industriel qui est réparateur ou régénérateur par intention et conception. Elle remplace le concept de "fin de vie" par la restauration, s'oriente vers l'utilisation d'énergies renouvelables, élimine l'utilisation de produits chimiques toxiques, lesquels nuisent à la réutilisation, et vise à éliminer les déchets grâce à des matériaux, des produits, des systèmes et des modèles d'affaires de conception supérieure.*

Pendant plusieurs de nos activités de mobilisation, nous avons également entendu que l'économie de conservation est une autre possibilité océanique tournée vers l'avenir. Bien que l'économie de conservation n'ait pas non plus fait l'objet d'une définition normalisée, en règle générale, elle génère des emplois et de la richesse économique grâce aux activités de surveillance et de protection requises pour garder nos océans et nos côtes en bonne santé afin de soutenir les utilisations industrielles et d'autres utilisations humaines.

En bref, il s'agit d'une économie qui permet à d'autres secteurs d'exploiter les océans à long terme. Il a donc été recommandé de continuer à investir dans des initiatives d'intendance et des programmes d'innovation pour faire progresser les initiatives liées à l'économie de conservation.

Leadership du Canada en matière d'économie bleue

Nous devons déterminer notre créneau plutôt qu'essayer d'être tout pour tout le monde.

Le Canada doit déterminer ce qu'il veut être : un utilisateur précoce, un suiveur rapide ou un retardataire. Dans le contexte du développement économique et de la sécurité alimentaire, mieux vaut être un utilisateur précoce.

La cohérence pourrait être un principe de base de la stratégie relative à l'économie bleue [...]. Nous nous présentons différemment à différents endroits.

En tant que pays développé digne de confiance, le Canada peut être un chef de file en matière de changements climatiques.

Le Canada est un chef de file mondial en matière de conservation et de protection des océans. Nous voulons élargir ce leadership au développement de notre économie bleue.

Tout au long de nos activités de mobilisation, nous avons demandé aux Canadiens de nous faire part de leurs idées sur la façon dont nous pourrions faire preuve de leadership sur la scène internationale.

On nous a notamment répondu que le Canada pourrait prendre les mesures suivantes :

- **créer une toute nouvelle industrie pour la surveillance et la gestion des changements climatiques**
- **élargir notre leadership aux systèmes et aux réseaux d'observation des océans**
- **élaborer des solutions scientifiques concrètes pour gérer efficacement les interactions entre les navires et les baleines**
- **contribuer à nourrir le monde avec des produits de la mer durables**
- **être un chef de file dans les domaines de la culture des plantes océaniques et du carbone bleu**
- **donner l'exemple en intégrant les connaissances uniques des peuples autochtones au processus décisionnel**
- **promouvoir la connaissance des océans**
- **améliorer les données sur la surpêche et la pêche illégale, non déclarée et non réglementée**
- **diriger l'électrification des navires de transport maritime**
- **utiliser des processus structurés dans le cadre de la collaboration avec les organisations régionales de gestion des pêches**
- **diriger des efforts multilatéraux et internationaux ayant pour but de lutter contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée et les plastiques dans les océans**
- **remédier aux inégalités systémiques pour les peuples autochtones et les autres groupes sous-représentés**
- **contribuer au renforcement de la capacité de gestion des océans des pays en développement et des petits pays**
- **être un chef de file en matière d'économie circulaire bleue**

Prochaines étapes

Une mobilisation significative est essentielle à l'établissement d'une stratégie relative à l'économie bleue. Malgré la pandémie de COVID-19, nous avons pu avoir des discussions importantes avec plusieurs Canadiens au sujet de l'économie bleue, de l'environnement et des secteurs que nos océans appuient.

Nous tenons à remercier les personnes qui ont pris le temps de participer à une table ronde, de nous fournir des observations écrites ou de répondre à notre sondage en ligne. Votre contribution est précieuse et nous aidera à orienter notre stratégie relative à l'économie bleue.

Une fois publiée, la Stratégie de l'économie bleue du Canada sera affichée sur le site Web : **canada.ca/economiebleue.**

Références photographiques éditoriales

Page 33 : Chiyacat / Shutterstock.com
Page 46 : Heidi Besen / Shutterstock.com
Page 48 : meunierd / Shutterstock.com
Page 50 : Leon_Brouwer / Shutterstock.com